

Sondage sur l'état de la communauté FI

Résultats 2015

Association canadienne des agents financiers
Ottawa (Ontario)



Association canadienne des agents financiers
400 - 2725 promenade Queensview
Ottawa (Ontario) – K2B 0A1
1-877-728-0695

www.acfo-acaf.com

Table des matières

Points saillants du sondage et notes.....	4
Méthodologie du sondage sur l'état de la communauté FI.....	8
Section 1 – Données démographiques	10
Question 1 : Niveau FI	11
Question 2 : Nombre d'années dans la fonction publique.....	12
Question 3 : Nombre d'années à titre de FI	13
Question 4 : Nombre d'années dans mon ministère actuel à titre de FI	14
Question 5 : Ministère, agence ou organisme	15
Question 6 : Sexe	17
Question 7 : Région.....	18
Question 8 : Études achevées.....	19
Question 9 : Titre professionnel.....	20
Section 2 – Perfectionnement professionnel	21
Question 10 : Types d'activités de PP auxquelles les FI ont participé	22
Question 11 : Approbation de demandes de formation linguistique	23
Question 12 : Motifs du refus de demandes de formation linguistique (ouverte)	24
Question 14 : Motifs du refus de demandes de congé de perfectionnement professionnel (ouverte)	26
Question 16 : Évolution du perfectionnement professionnel au fil du temps	28
Question 17 : Types de perfectionnement professionnel souhaités (ouverte).....	29
Section 3 – Congés.....	30
Question 18 : Approbation de demandes de congé	31
Question 21 : Nombre de jours à avoir travaillé malade.....	33
Question 22 : Motifs d'avoir travaillé malade	34
Question 23 : Utilisation des crédits de congé de maladie.....	35
Question 24 : Au courant de la possibilité de demander une avance de crédits de congé de maladie.....	36
Question 25 : Demandes d'avance de crédits de congé de maladie.....	37
Question 26 : Autorisation d'avances de crédits de congé de maladie	38
Question 27 : Se sentir à l'aise de demander un congé	39
Question 28 : Évolution de l'approbation de demandes de congé au fil du temps	40
Section 3 – Conciliation travail/vie.....	41
Question 29 : Heures supplémentaires travaillées	42
Question 30 : Rémunération des heures supplémentaires demandée avec succès	43
Question 31 : Demandes de modalités de travail variables	44

Question 32 : Catégories de demandes de modalités de travail variables	45
Question 33 : Approbation de demandes de modalités de travail variables.....	46
Question 34 : Énoncés d'opinions concernant la conciliation travail/vie	47
Question 35 : Degré de satisfaction relativement à la conciliation travail/vie au fil du temps.....	48
Section 4 – Satisfaction professionnelle / Généralités.....	49
Question 36 : Énoncés d'opinions relativement à la satisfaction professionnelle / l'environnement de travail.....	50
Question 37 : Importance catégorielle des thèmes du sondage.....	51
Question 38 : Facteurs de motivation à un changement de ministère.....	52
Question 39 : Facteurs de motivation à quitter le groupe FI	53
Question 40 : Dernier commentaire (question ouverte)	54

Points saillants du sondage et notes

Points saillants

Perfectionnement professionnel

- Seulement la moitié des FI a demandé à participer à une ou des activités de perfectionnement professionnel au cours des 12 derniers mois
- Près de la moitié des FI (46 %) estiment que leurs occasions de perfectionnement professionnel ont diminué ou légèrement diminué au cours des cinq dernières années
- La formation linguistique et la formation en gestion/compétences non techniques sont les types d'activités de perfectionnement professionnel les plus recherchés
- Parmi les FI qui ont demandé à suivre une formation linguistique au cours des 12 derniers mois (28 %), 38 % ont vu leurs demandes être refusées et 62 % être approuvées
- Les FI éprouvent des sentiments ambivalents à positifs concernant leurs occasions de perfectionnement professionnel (voir la [Question 15](#))

Conciliation travail/vie

- Près de 1 FI sur 3 ont travaillé 30 heures supplémentaires ou plus au cours des 12 derniers mois, mais seulement la moitié de ce nombre (16 %) ont demandé avec succès la rémunération pour 30 heures ou plus
- 59 % des FI ont demandé avec succès la rémunération pour 9 heures supplémentaires ou moins au cours des 12 derniers mois, malgré une moyenne de 10-19 heures supplémentaires travaillées
- Près de la moitié des FI ont demandé des modalités de travail variables et 70 % de ces demandes visant la semaine de travail comprimée ou le télétravail
- Les FI éprouvent des sentiments ambivalents concernant leur conciliation travail/vie (voir la [Question 34](#))

Données démographiques sur les répondants au sondage

- Plus de la moitié de la communauté FI s'identifie comme femme (58 %) et 42 % comme homme
- 79 % des FI sont titulaires d'un baccalauréat
- Plus de la moitié des FI détiennent le titre de CPA, CA, CGA et/ou CMA (47 %) ou poursuivent actuellement des études en vue d'obtenir un titre professionnel (7 %)
- Plus de 1 FI sur 3 comptent moins de 10 années de service dans la fonction publique, tandis que près de 2 sur 3 (64 %) comptent 10 années de service ou plus

Congés

- 80 % des FI sont allés travailler malades au cours des 12 derniers mois, travaillant en moyenne 4-6 jours malades au cours des 12 derniers mois
- 60 % des FI déclarent être allés travailler malades à cause de leur lourde charge travail/de leurs délais serrés

- Au cours des 5 dernières années, 13 % des FI ont épuisé tous leurs crédits de congé de maladie dans une année civile et 5 % ont demandé une avance de crédits de congé de maladie
- Environ 2 demandes d'avance de crédits de congé de maladie sur 3 ont été approuvées

Satisfaction professionnelle / Généralités

- En règle générale, les FI aiment leur travail et estiment avoir une relation de travail de bonne à excellente avec leurs collègues/superviseurs, mais ils éprouvent des sentiments ambivalents au sujet de l'environnement de travail dans leur ministère (voir la [Question 36](#))
- Le salaire, la conciliation travail/vie et l'environnement de travail positif constituent les valeurs les plus importantes pour les FI
- Plus de la moitié des FI quitteraient leur poste dans leur ministère actuel pour un poste similaire dans un autre ministère pour au moins un motif (voir la [Question 38](#))
- Plus de la moitié des FI quitteraient le groupe FI pour un salaire plus élevé

Notes

- Le libellé exact de chaque question du sondage, tel que les répondants l'ont vu, figure dans le titre du graphique
- Le nombre de réponses de chaque groupe à chaque question est indiqué en dessous du graphique (ex. N : 1456)
- L'analyse de chaque question et ses graphiques figurent en dessous de la question sur la même page
- Tous les graphiques et données sont bruts et, à moins d'indication contraire pour fins de respect de l'anonymat, aucune donnée n'a été modifiée ou omise
- Toutes les comparaisons avec le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) se fondent sur les résultats de 2014

Méthodologie du sondage sur l'état de la communauté FI

Objet

- Recueillir des données démographiques clés sur la communauté FI
- Établir le degré de satisfaction des FI sur le plan des occasions de perfectionnement professionnel, des congés et de la conciliation travail/vie
- Ventiler ces résultats par diverses données démographiques (ex. niveau, ministère, sexe)

Destinataires

- Personnel et conseil d'administration de l'ACAF
- Représentants ministériels
- Les FI
- Haute direction au palier ministériel (c.-à-d., au sein des CCPS)

Répondants

- Taille de l'échantillon : environ 3900 FI de la fonction publique fédérale ont été contactés (tous les FI dont on connaissait les coordonnées ont été contactés)
- Population : la fonction publique fédérale compte environ 4550 FI représentés par l'ACAF

Technique

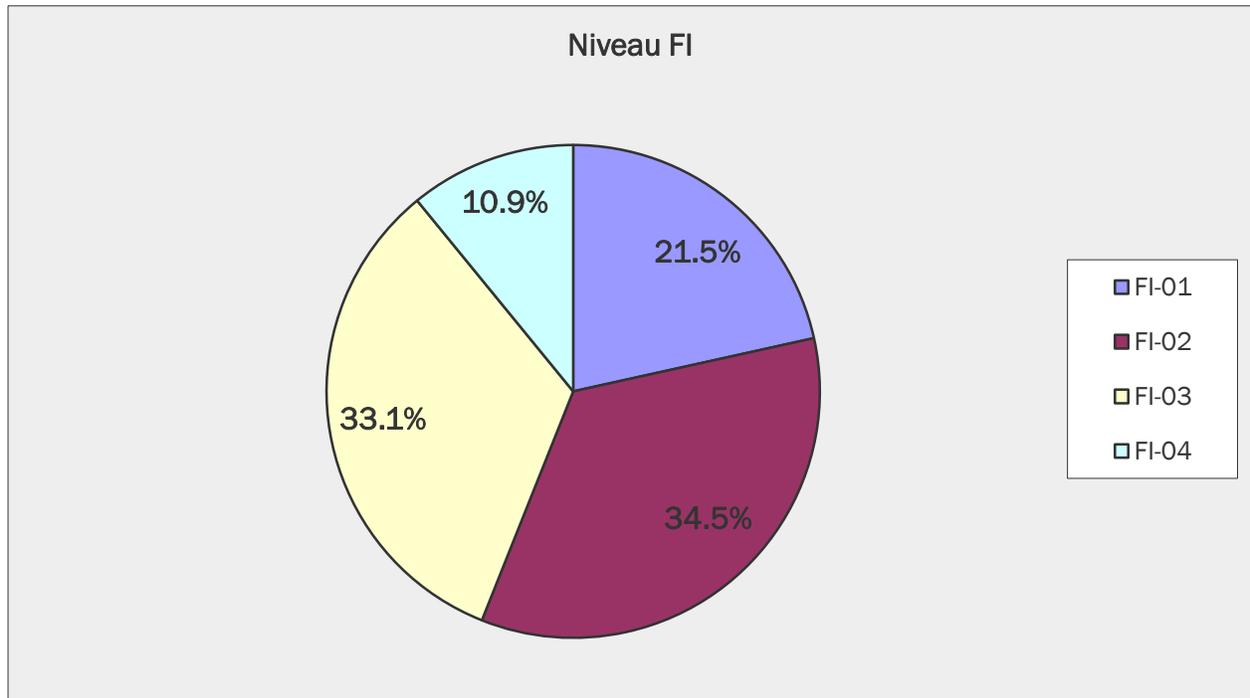
- Le communiqué initial concernant le sondage a été affiché sur le site web et envoyé par courriel le 2015-09-08
- Le sondage a été envoyé par courriel à tous les membres dont l'adresse de courriel figurait au dossier le 2015-09-22
- Des courriels de suivi ont été envoyés les 2015-09-29 et 2015-10-20
- Le sondage a pris fin le 2015-10-30

Analyse

- Nombre total de réponses au sondage : 1456
- 1107 ont répondu en anglais et 349 en français
- Le taux de participation des personnes contactées s'établit à 37%
- 32% de tous les FI de la fonction publique ont rempli le sondage
- Signification statistique : 95% de confiance +/- 3% (très fiable)

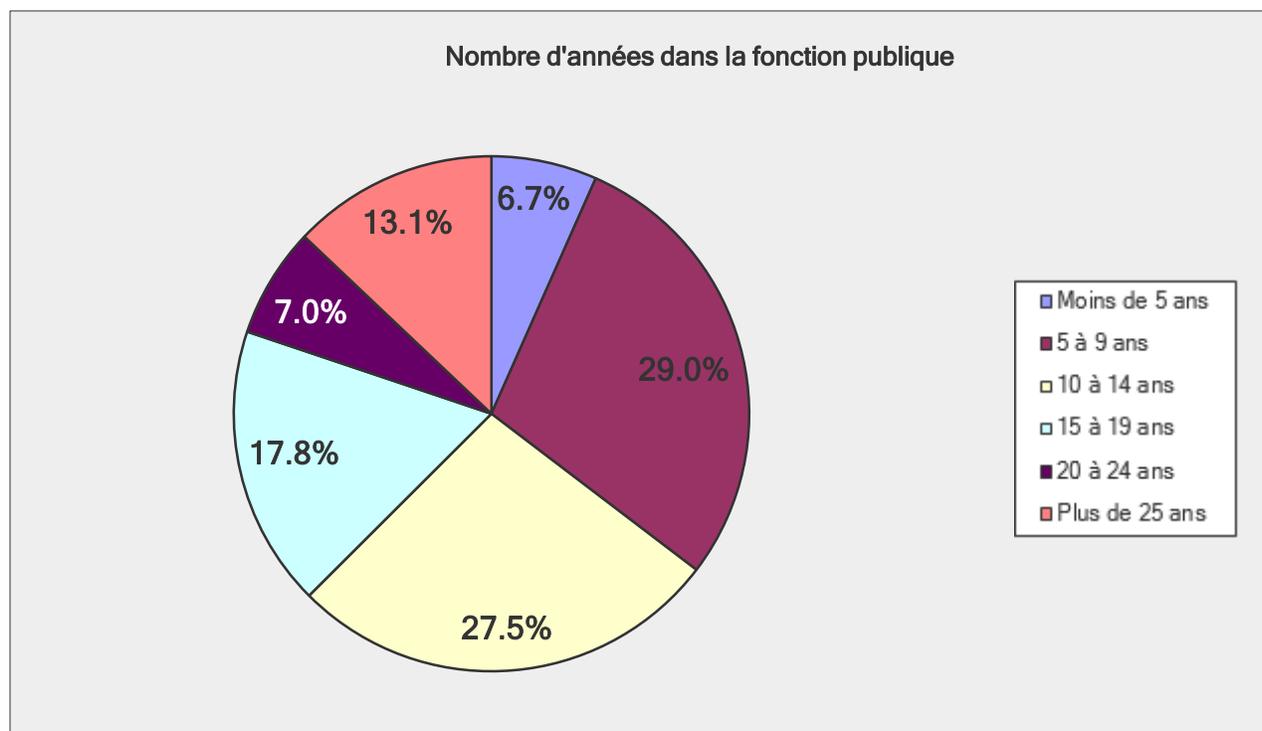
Section 1 – Données démographiques

Question 1 : Niveau FI



Plus des deux tiers des FI de la fonction publique (68%) sont FI-02 ou FI-03, tandis que le tiers des FI (32%) sont FI-01 ou FI-04.

Question 2 : Nombre d'années dans la fonction publique



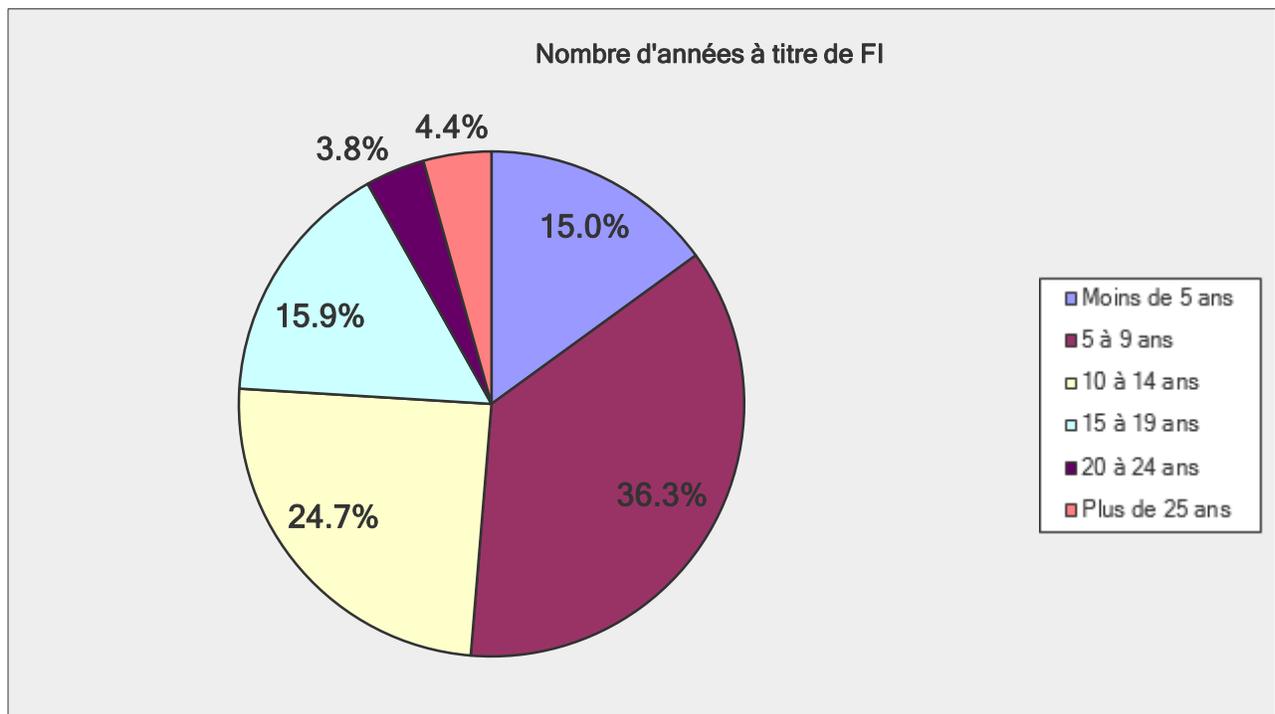
N : 1446

Plus du tiers des FI (36%) comptent moins de 10 années dans la fonction publique, tandis que près des deux tiers (63%) en comptent 10 ou plus. Près de 40% des FI comptent 15 années ou plus et 20%, 20 années ou plus.

D'après les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux, 47% de fonctionnaires comptent 10 années ou moins (tandis que 36% des FI comptent 9 années ou moins) et 23% en comptent 20 ou plus (en comparaison de 22% des FI). Étant donné que les intervalles du sondage sur l'état de la communauté FI pour cette question sont légèrement différents de ceux du SAFF, il est manifeste que moins de FI comptent peu d'années de service dans la fonction publique, qu'une plus grande proportion compte entre 10-20 années et qu'une proportion comparable compte 20 années ou plus.

Par conséquent, le groupe FI est un groupe voué à la fonction publique, la réponse médiane étant de 10 à 14 années de service. Il est impossible de donner une moyenne car les intervalles ne sont pas uniformes.

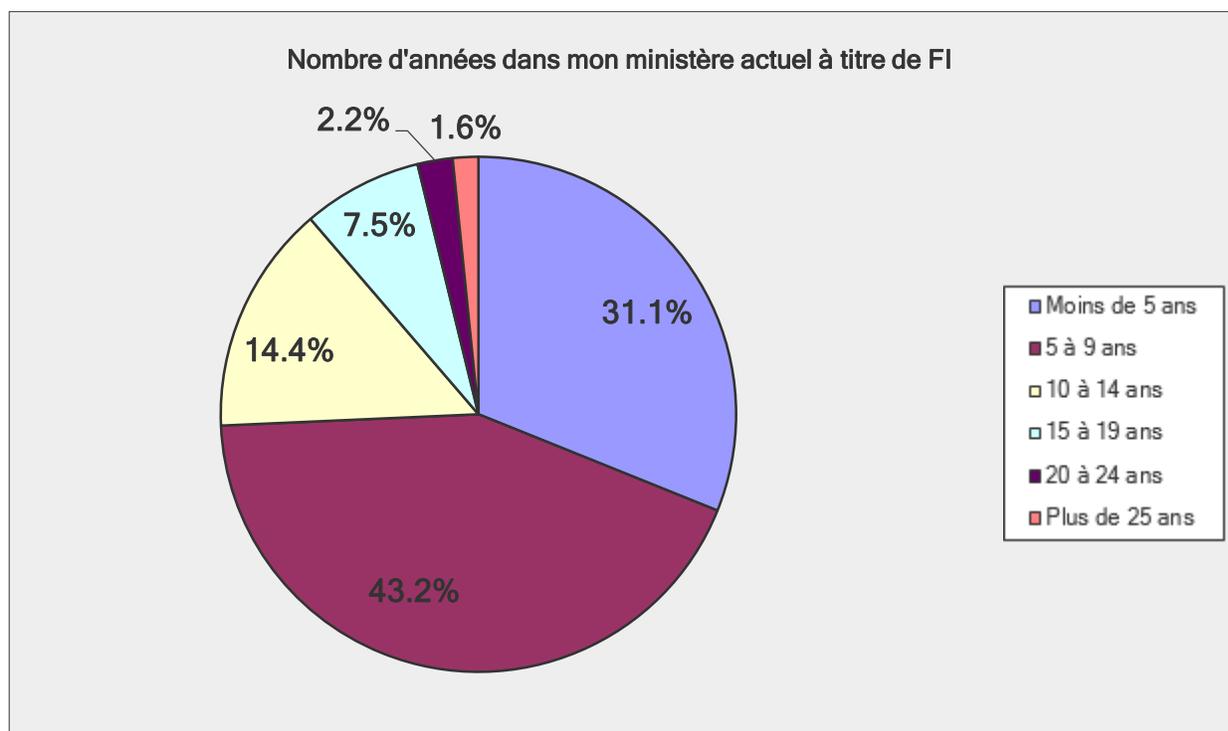
Question 3 : Nombre d'années à titre de FI



N : 1448

Bien que plus de 50% des FI de la fonction publique soient FI depuis 9 ans ou moins (51%), l'autre moitié (49%) l'est depuis 10 ans ou plus. En outre, le quart des FI le sont depuis 15 ans ou plus (24%) et 8%, depuis 20 ans ou plus.

Question 4 : Nombre d'années dans mon ministère actuel à titre de FI



Par comparaison avec la Question 3, les FI comptent beaucoup moins d'années de service dans leur ministère actuel par rapport à leurs années de service à titre de FI dans la fonction publique; les trois quarts des FI (74%) comptent 9 années ou moins de service dans leur ministère actuel et seulement le quart (26%) en comptent 10 ou plus. Bien que, en règle générale, les FI soient fidèles à la fonction publique et au groupe FI, la probabilité que les FI passent toute leur carrière dans un seul ministère est beaucoup plus faible.

En outre, il y a lieu de noter que cette question porte sur le nombre d'années dans le ministère actuel *à titre de FI*. Cela pourrait expliquer pourquoi beaucoup moins de FI ont servi plus de 10 ans dans leur ministère à titre de FI, du fait que la question cantonne les répondants à une classification particulière dans un ministère particulier.

Question 5 : Ministère, agence ou organisme

Ministère, agence ou organisme		
Options de réponses	Pourcentage de réponses	Nombre de réponses
Agence canadienne d'évaluation environnementale	0,1%	1
Agence canadienne de développement économique du Nord	0,1%	1
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	0,9%	13
Agence de la santé publique du Canada	0,4%	6
Agence de promotion économique du Canada atlantique	0,3%	4
Agence des services frontaliers du Canada	3,5%	48
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	0,4%	6
Agence spatiale canadienne	1,2%	16
Bibliothèque et Archives Canada	0,7%	9
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	0,1%	1
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	0,1%	1
Bureau du Conseil privé	0,4%	5
Bureau du directeur des poursuites pénales	0,1%	2
Bureau du directeur général des élections	0,8%	11
Bureau du secrétaire du gouverneur général	0,2%	3
Bureau du surintendant des faillites	0,1%	1
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	0,1%	2
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	0,1%	2
Commission canadienne des droits de la personne	0,1%	1
Commission canadienne des grains	0,3%	4
Commission canadienne du lait	0,1%	2
Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC	0,2%	3
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	0,1%	1
Commission de la fonction publique	0,2%	3
Commission des libérations conditionnelles du Canada	0,2%	3
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	0,1%	1
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	0,1%	1
École de la fonction publique du Canada	0,6%	8
Gendarmerie royale du Canada	5,0%	69
Infrastructure Canada	0,4%	5
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	2,2%	31
Ministère de l'Emploi et du Développement social	10,5%	146
Ministère de l'Environnement	2,1%	29
Ministère de l'Industrie	2,2%	31
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	1,7%	23
Ministère de la Défense nationale	9,3%	129
Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest	0,7%	10
Ministère de la Justice	2,7%	38
Ministère de la Santé	5,6%	78
Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	0,5%	7

Ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord	4,3%	60
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	4,6%	63
Ministère des Anciens combattants	1,5%	21
Ministère des Finances	0,3%	4
Ministère des Pêches et des Océans	2,0%	27
Ministère des Ressources nationales	2,3%	32
Ministère des Transports	3,6%	50
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	11,1%	154
Ministère du Patrimoine canadien	1,5%	21
NAV Canada	0,4%	6
Office des transports du Canada	0,3%	4
Personnel de la Cour suprême	0,1%	1
Secrétariat du Conseil du Trésor	2,3%	32
Service administratif des tribunaux judiciaires	0,2%	3
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	0,4%	5
Service correctionnel du Canada	5,9%	82
Services partagés Canada	3,2%	44
Statistique Canada	1,4%	20

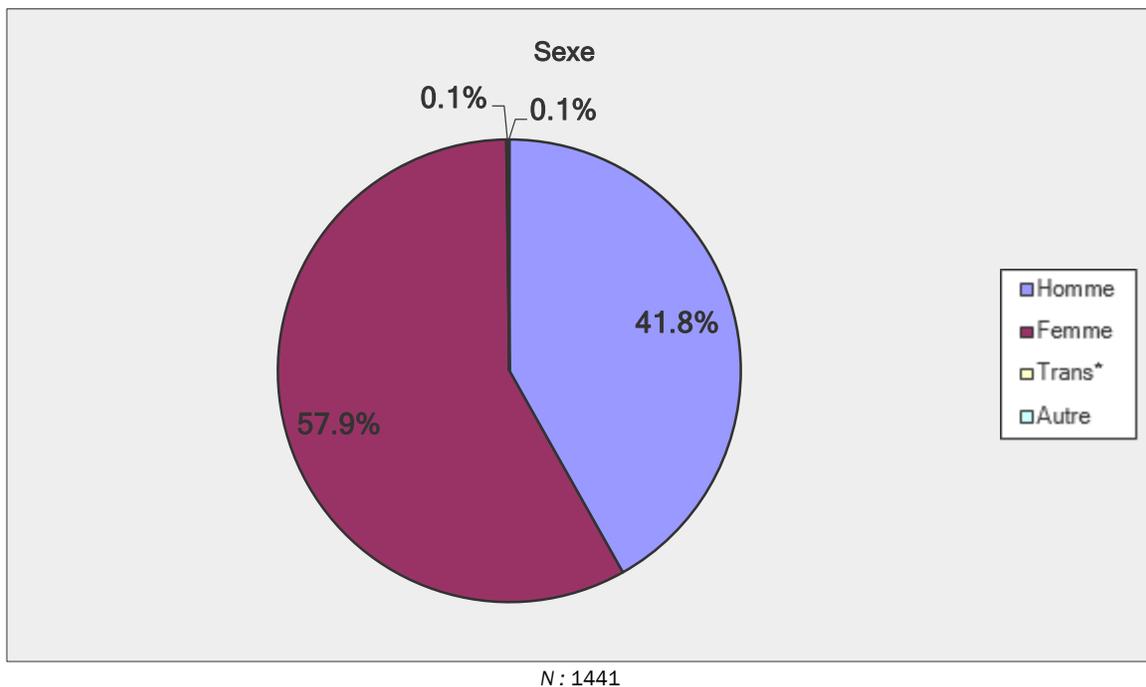
Par souci de concision, les ministères, agences ou organismes sans réponse ont été omis.

Des 1384 répondants à la Question 5 (72 l'ont sautée), 58 ministères étaient représentés.

Les ministères ayant fait l'objet du plus grand nombre de réponses étaient Travaux publics et Services gouvernementaux (154 réponses, 11,1% des réponses), le ministère de l'Emploi et du Développement social (146 réponses, 10,5% des réponses) et le ministère de la Défense nationale (129 réponses, 9,3% des réponses).

21 ministères comptaient un minimum de 20 sondages remplis (en caractères gras) et un taux de certitude de 95% plus ou moins 20%. Ces deux nombres sont considérés comme le minimum pour à la fois garantir l'anonymat et être représentatif d'une population.

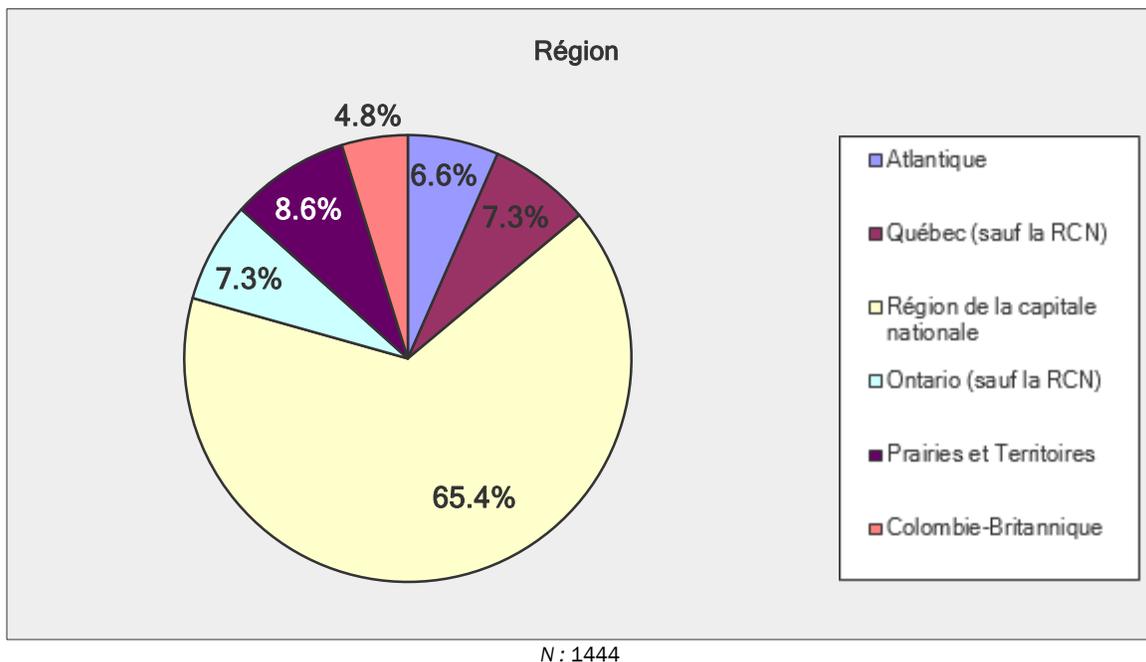
Question 6 : Sexe



Plus de la moitié de la communauté FI s'identifie comme femme (58%) et 42%, comme homme. Deux répondants se sont identifiés comme trans*, tandis qu'un autre a coché autre.

D'après le SAFF, cela correspond presque à la situation dans l'ensemble de la fonction publique, où les pourcentages de femmes et d'hommes s'établissent à 57%/43% respectivement. Ce sondage n'invite pas les répondants à s'identifier comme trans* ou autre.

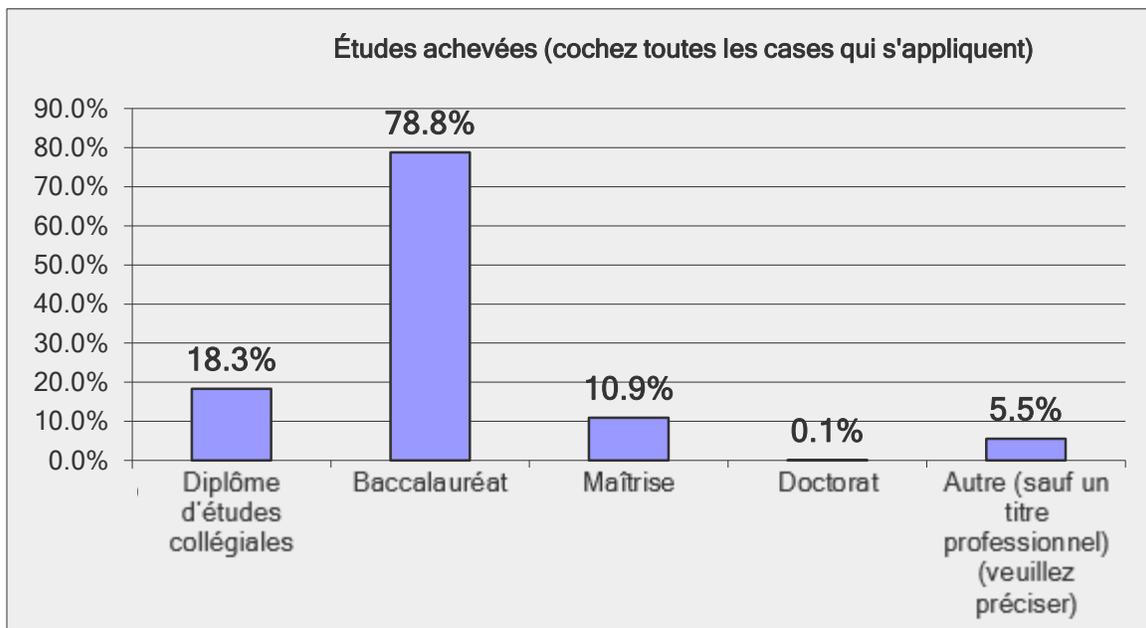
Question 7 : Région



Les deux tiers des FI de la fonction publique (65%) sont situés dans la région de la capitale nationale et plus du tiers, dans les régions. Pour ce qui est des régions, la ventilation est presque égale, car il existe un écart de moins de 4 points de pourcentage entre la Colombie-Britannique (4,8%) et les Prairies et les Territoires (8,6%).

Par comparaison avec les résultats du SAFF 2014, environ 44% des fonctionnaires sont situés dans la région de la capitale nationale. Par conséquent, 33% plus de FI sont situés dans la région de la capitale nationale par rapport au reste de la fonction publique.

Question 8 : Études achevées



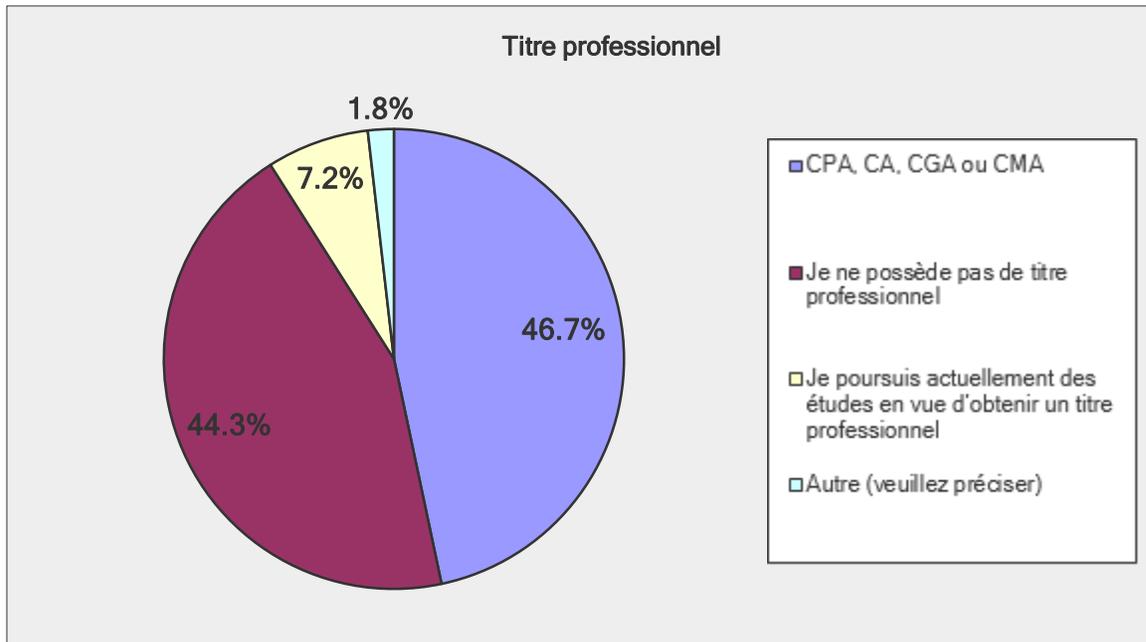
N : 1442

Près des quatre cinquièmes des FI détiennent un baccalauréat et seulement un cinquième sont titulaires d'un diplôme d'études collégiales. Très peu de FI détiennent un doctorat ou un PhD, tandis que 11% sont titulaires d'une maîtrise.

Les études figurant dans la catégorie « Autre » sont notamment : cours universitaires, certificat d'études collégiales, certificat en comptabilité.

Pour les études achevées, il est difficile de comparer les résultats avec ceux du SAFF car cette question invite les répondants à indiquer le niveau d'études achevées le plus élevé, non pas simplement une certaine forme d'études achevées. Cependant, il y a lieu de noter que, des 1456 répondants au sondage, 1442 ont répondu à la Question 8 et que, par conséquent, l'ensemble de la classification FI a achevé une certaine forme d'études postsecondaires. En outre, d'après le SAFF, près de la moitié (48%) des fonctionnaires ont indiqué que leur niveau d'études achevées le plus élevé est les études secondaires, un diplôme d'études collégiales ou un certificat inférieur au baccalauréat, tandis que seulement environ 20% des FI qui ont répondu à la Question 8 ont indiqué qu'ils détiennent soit un certificat, soit un diplôme d'études collégiales. Enfin, bien que les FI soient plus scolarisés sur le plan du baccalauréat, environ 21% des fonctionnaires sont titulaires d'un grade d'études supérieures, tandis que seulement la moitié de cette proportion (11%) détiennent un grade d'études supérieures.

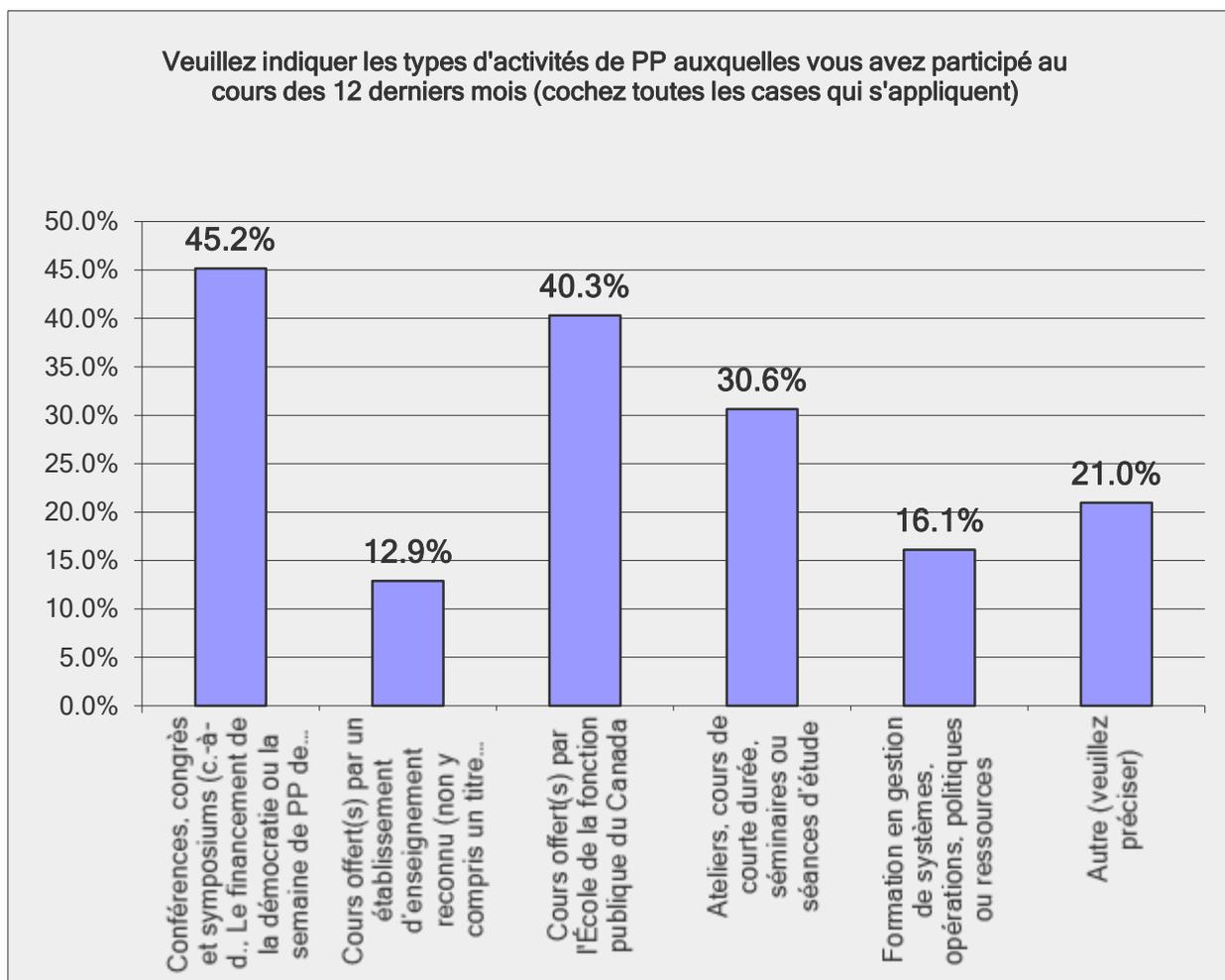
Question 9 : Titre professionnel



Plus de la moitié des FI (54%) détiennent le titre de CPA, CA, CGA et/ou CMA (environ 47%) ou poursuivent actuellement des études en vue d'obtenir un titre professionnel (environ 7%).

Section 2 – Perfectionnement professionnel

Question 10 : Types d'activités de PP auxquelles les FI ont participé

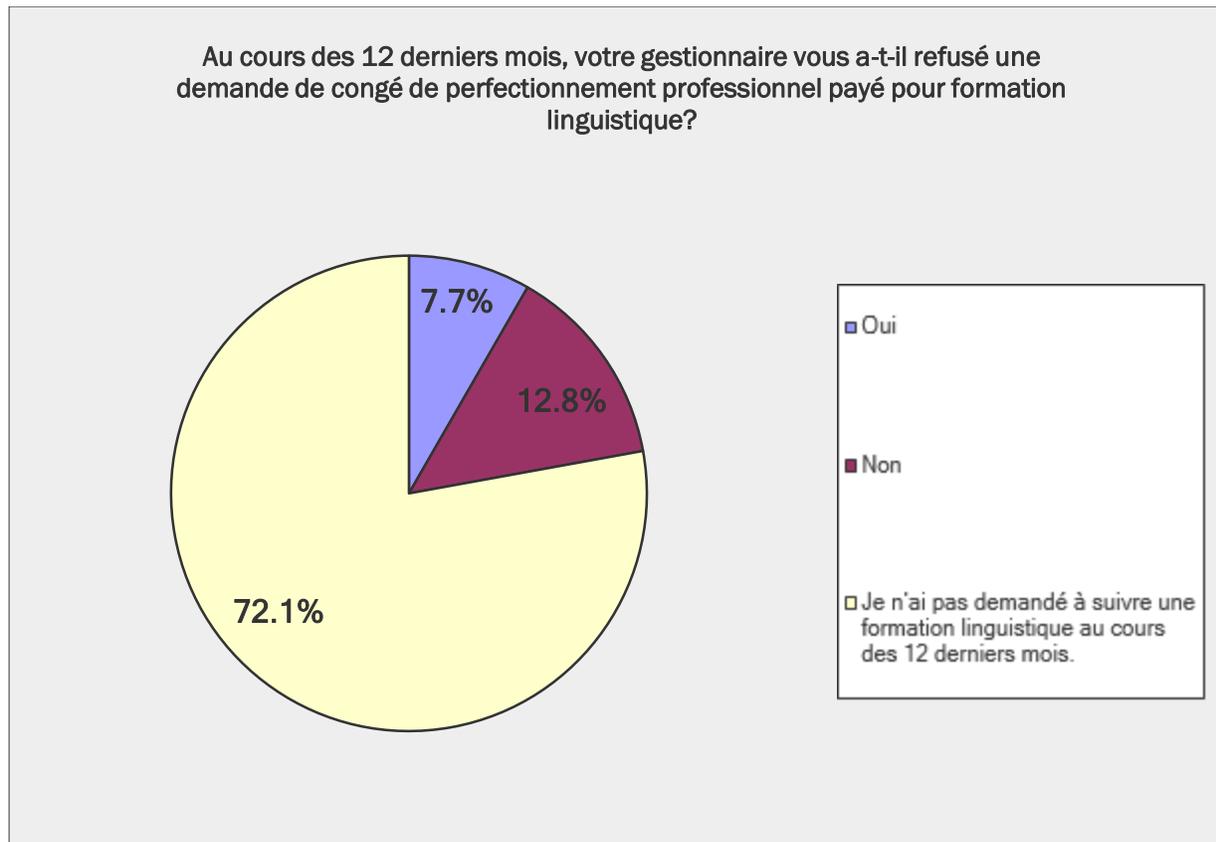


N : 1257

Des 1456 répondants au sondage, 1257 ont répondu à cette question (86%). Par conséquent, on peut supposer que près de 40% des FI ont participé à une des activités de PP figurant ci-dessus, les principaux étant une conférence, un congrès ou un symposium (45,2% des répondants à la Question 10) et des cours offerts par l'École de la fonction publique du Canada (EFPC).

Pour ce qui est de la catégorie « Autre », plusieurs activités différentes y ont été énumérées, les plus courantes étant des cours de CPA, des cours de formation linguistique et de la formation SAP.

Question 11 : Approbation de demandes de formation linguistique



Des 1351 FI qui ont répondu à cette question, 72% n'ont pas demandé à suivre une formation linguistique au cours des 12 derniers mois. Cependant, de ceux et celles qui ont demandé à suivre une formation linguistique (28%), environ 38% ont vu leurs demandes refusées, tandis que 62% ont vu leurs demandes approuvées. Cela signifie que plus du tiers des FI qui ont demandé à suivre une formation linguistique ont vu leurs demandes refusées.

Question 12 : Motifs du refus de demandes de formation linguistique (ouverte)

Motif invoqué	Nombre	Pourcentage
Nécessités du service	6	5,3%
Budget	38	33,6%
Non offert/appuyé par le ministère	13	11,5%
Non jugé comme essentiel ou nécessaire pour le poste	5	4,4%
Aucun motif invoqué	4	3,5%
Autre	47	41,6%

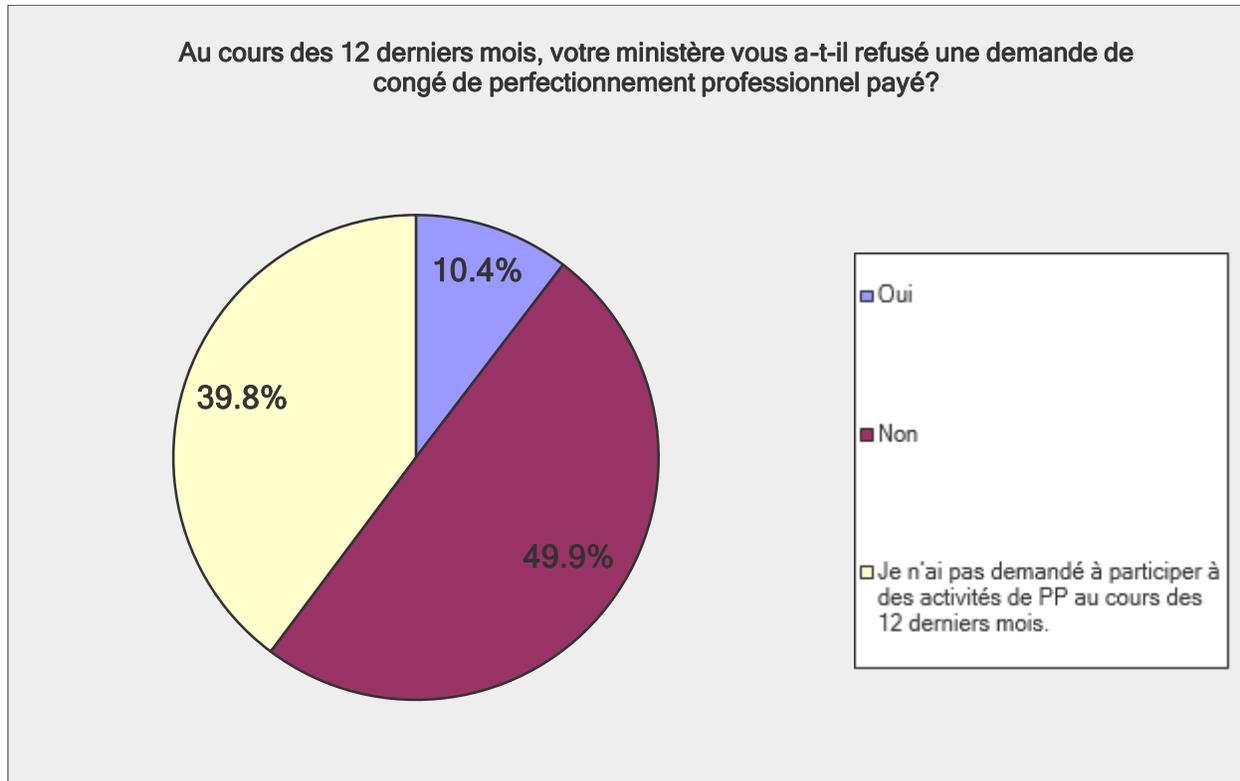
N : 113

Quoique seulement 104 FI aient, à la Question 11, répondu que leur demande de formation linguistique avait été refusée, 113 FI ont répondu à la Question 12, une question ouverte à zone de texte qui invitait les répondants à préciser le motif du refus invoqué par leur ministère/superviseur.

Compte tenu du caractère spécifique des réponses et par souci de respecter l'anonymat, les réponses exactes ne seront pas données et chaque réponse a été placée dans une catégorie générale. Seules les catégories suffisamment nombreuses et générales pour garantir l'anonymat figurent ci-dessus.

Le tiers des répondants à la Question 12 ont fait état du budget ou du manque de fonds comme motif du refus, soit la réponse de loin la plus nombreuse.

Question 13 : Approbation de demandes de congé de perfectionnement professionnel



N : 1350

D'après les 1350 réponses à la Question 13, 50% des FI de la fonction publique n'ont pas demandé à participer à des activités de perfectionnement professionnel au cours des 12 derniers mois. En outre, des 813 FI qui ont demandé à participer à des activités de perfectionnement professionnel, 83% ont vu leurs demandes approuvées (50% de toutes les réponses) et 17% ont vu leurs demandes refusées (10% de toutes les réponses). Par conséquent, seulement la moitié de la communauté FI ont participé à une ou plusieurs activités de perfectionnement professionnel au cours des 12 derniers mois.

Question 14 : Motifs du refus de demandes de congé de perfectionnement professionnel (ouverte)

Motif invoqué	Nombre	Pourcentage
Nécessités du service/charge de travail	9	6,5%
Budget/fonds	38	27,3%
Lié à la semaine de PP de l'IGF	25	18%
Non jugé comme essentiel ou nécessaire pour le poste	8	5,8%
Refus parce que le FI ne possède pas de titre professionnel	5	3,6%
Autre	54	38,8%

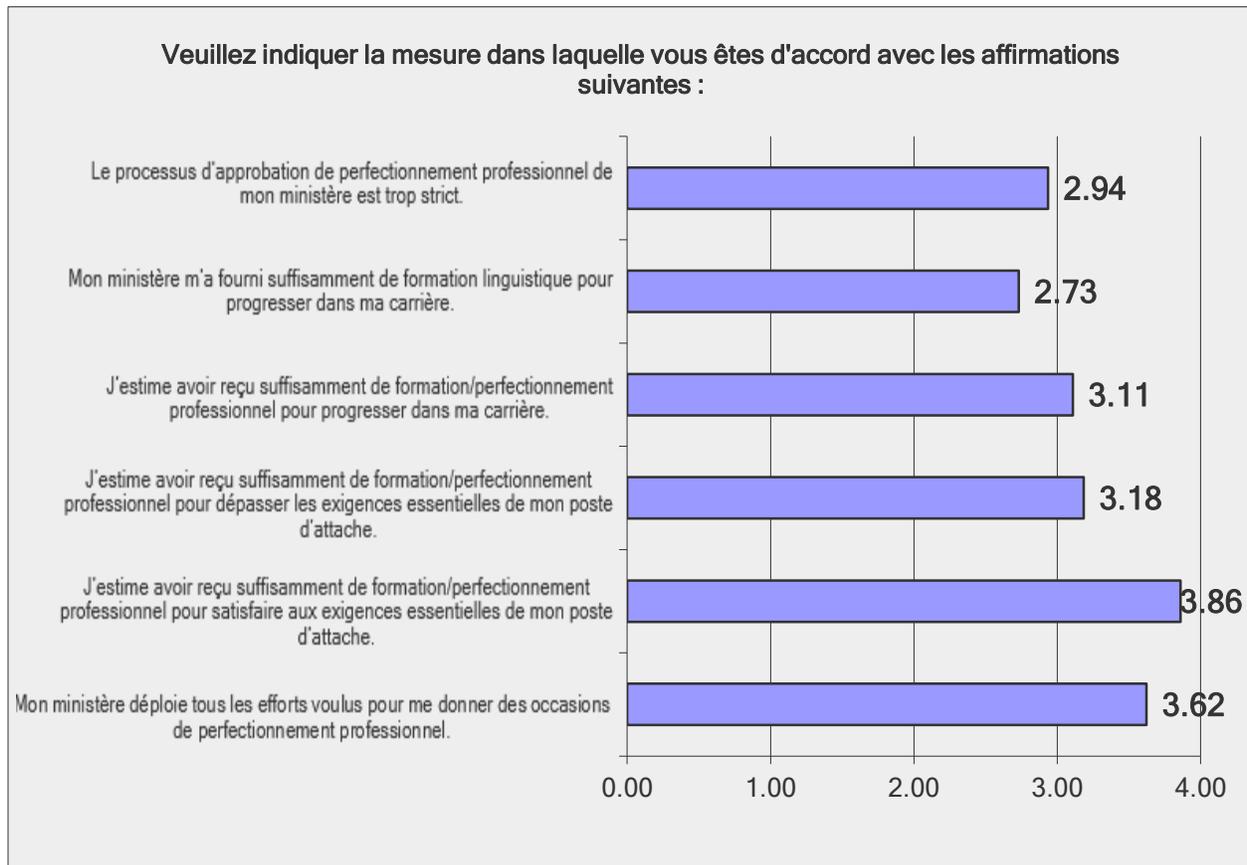
N : 139

Des 140 FI qui, à la Question 13, ont répondu que leur demande de congé de perfectionnement professionnel avait été refusée, 139 FI ont répondu à la Question 14, une question ouverte à zone de texte qui invitait les répondants à préciser le motif du refus invoqué par leur ministère/superviseur.

Compte tenu du caractère spécifique des réponses et par souci de respecter l'anonymat, les réponses exactes ne seront pas données et chaque réponse a été placée dans une catégorie générale. Seules les catégories suffisamment nombreuses et générales pour garantir l'anonymat figurent ci-dessus.

Plus du quart des répondants ont fait état du budget ou du manque de fonds come motif du refus, soit la réponse de loin la plus nombreuse.

Question 15 : Énoncés d'opinions sur le perfectionnement professionnel

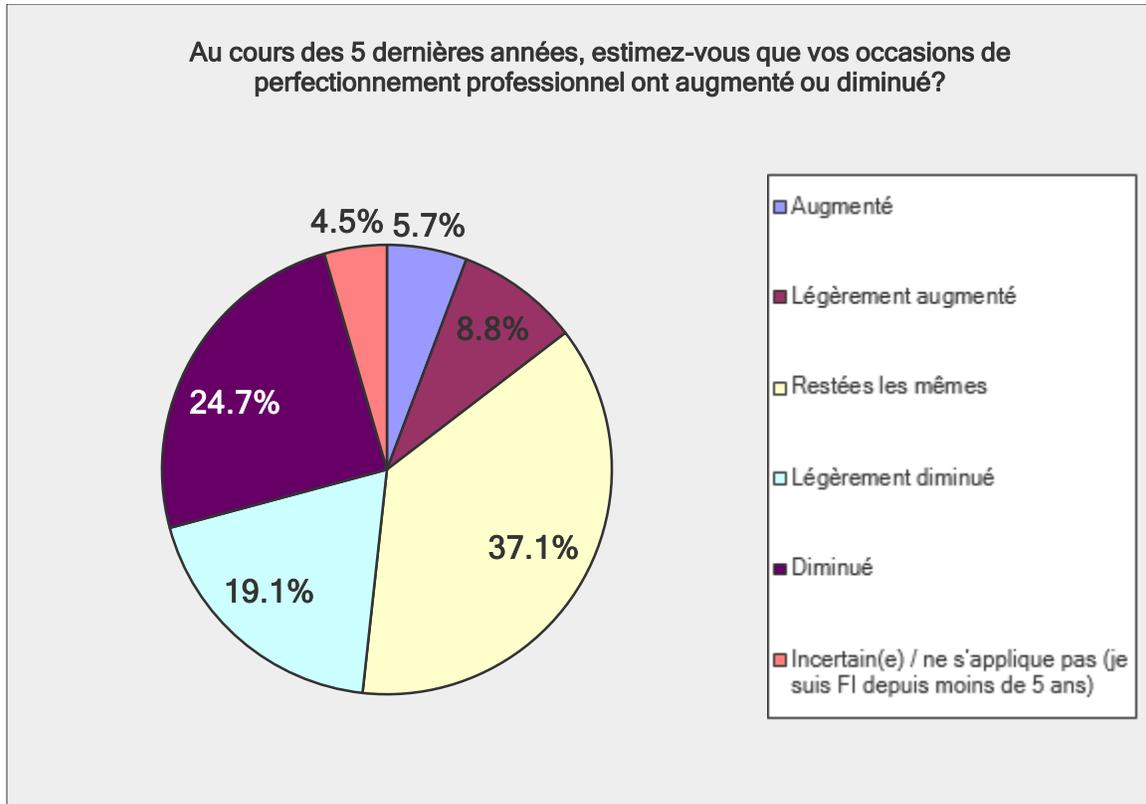


La Question 15 comportait une échelle de 1 à 5, 1 étant « Fortement en désaccord » et 5, « Fortement d'accord ».

En règle générale, les FI éprouvent des sentiments ambivalents au sujet du processus d'approbation des demandes de congé de perfectionnement professionnel de leur ministère, du niveau de formation linguistique et de perfectionnement professionnel requis pour faire progresser leur carrière et du niveau de perfectionnement professionnel qu'ils ont reçu pour dépasser les exigences de leur poste d'attache. Ces questions, après arrondissement, comptent toutes une réponse moyenne de 3 sur 5 (ni d'accord ni en désaccord).

Toutefois, les FI se déclarent généralement positifs pour ce qui est de satisfaire aux exigences essentielles de leur poste et des efforts que leur ministère déploie pour leur donner des occasions de perfectionnement professionnel. Ces deux réponses, après arrondissement, comptent une réponse moyenne de 4 sur 5 (d'accord). C'est aussi ce que reflétait le SAFF 2014 (Question 5).

Question 16 : Évolution du perfectionnement professionnel au fil du temps



Les FI estiment également qu'en règle générale, leurs occasions de perfectionnement professionnel ont diminué au cours des 5 dernières années; des 1296 répondants à cette question (à l'exclusion de ceux qui ont répondu « Incertain(e) / ne s'applique pas »), près de la moitié (46%) estiment que leurs occasions ont diminué ou légèrement diminué au cours des 5 dernières années. De plus, de ces 1296 répondants, seulement 15% estiment que leurs occasions de perfectionnement professionnel ont augmenté et 39%, qu'elles sont restées les mêmes.

Question 17 : Types de perfectionnement professionnel souhaités (ouverte)

Type d'activité de perfectionnement professionnel	Nombre	Pourcentage
Formation en compétences non techniques (c.-à-d. gestion, communication, leadership, RH)	122	18,8%
Intérim/jumelage/permutation de postes	38	5,8%
Formation linguistique	190	29,2%
Cours/semaine de PP de l'IGF	33	5,1%
Grade universitaire	29	4,5%
Formation en Excel	19	2,9%
Conférences/ateliers généraux (à l'exclusion de la semaine de PP de l'IGF)	5	0,8%
Cours de l'École de la fonction publique du Canada	10	1,5%
Formation technique (c.-à-d. SAP, systèmes financiers)	24	3,7%
Titre/cours de CPA	24	3,7%
Formation en gestion de projet	12	1,8%
Autre	144	22,2%

N : 650

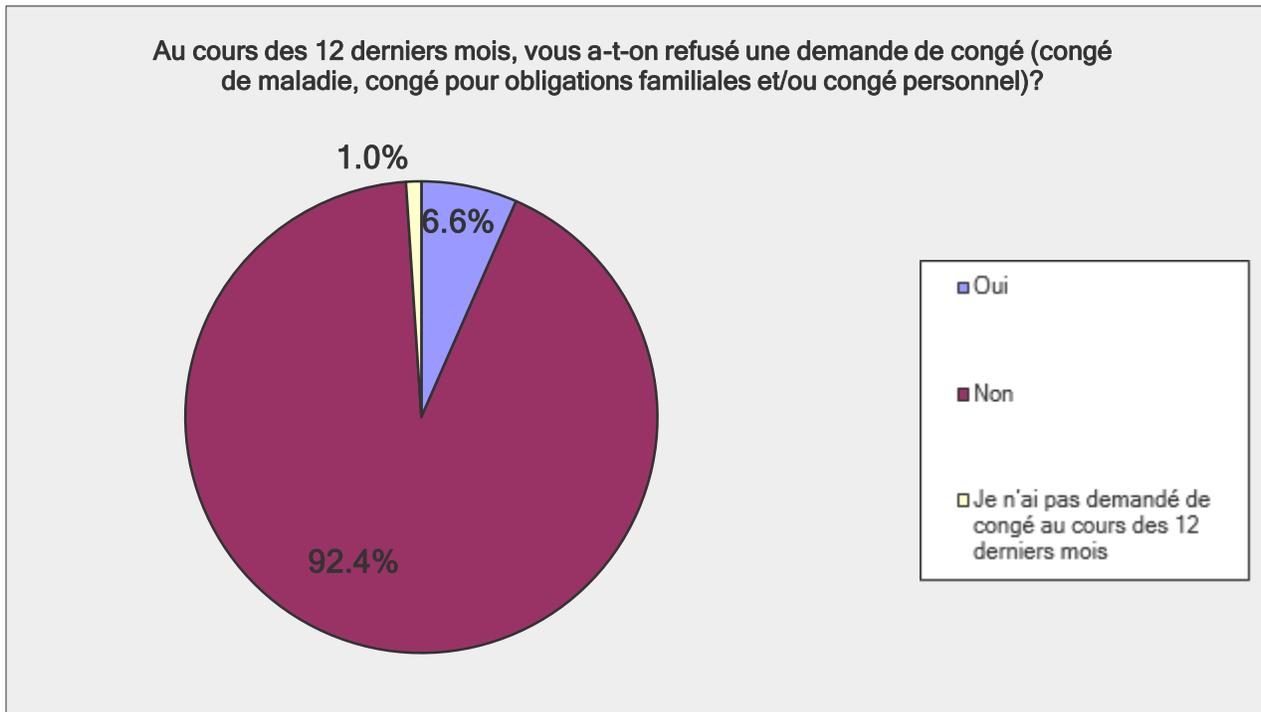
Il s'agit ici d'une question ouverte au sujet des types d'activités de perfectionnement professionnel qui intéresseraient les FI, et les réponses ont été regroupées par catégorie afin de garantir l'anonymat.

Tel qu'il est illustré ci-dessus, plusieurs suggestions ont été formulées dans les 650 réponses à la question, nombre d'entre elles faisant référence à plus d'une catégorie. Par conséquent, les pourcentages ci-dessus donnent la ventilation des mentions de chaque catégorie, mais pas la ventilation des mentions entre les 650 réponses.

L'intérêt le plus marqué va à la formation linguistique à temps plein, près de 30% des suggestions faisant état de la formation linguistique. La formation en compétences non techniques a, elle aussi, fait l'objet de beaucoup de mentions, soit dans près de 20% des suggestions. Par conséquent, la moitié de tous les commentaires ont fait état de la formation linguistique et de la formation en compétences non techniques comme types d'occasions de perfectionnement professionnel souhaités.

Section 3 – Congés

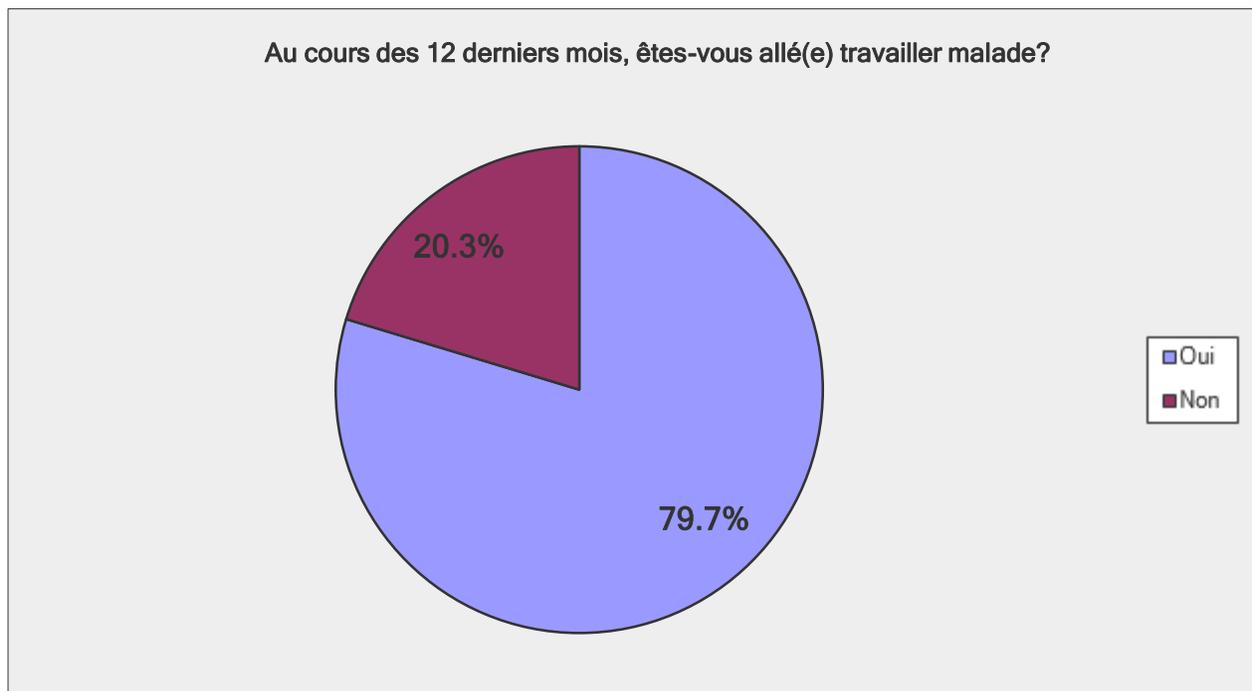
Question 18 : Approbation de demandes de congé



D'après les 1338 réponses à la Question 18, seulement 1% des FI n'ont pas demandé de congé au cours des 12 derniers mois. Des 99% restants, environ 92% ont vu leurs demandes de congé approuvées au cours des 12 derniers mois et 8%, refusées (environ 7% des réponses totales).

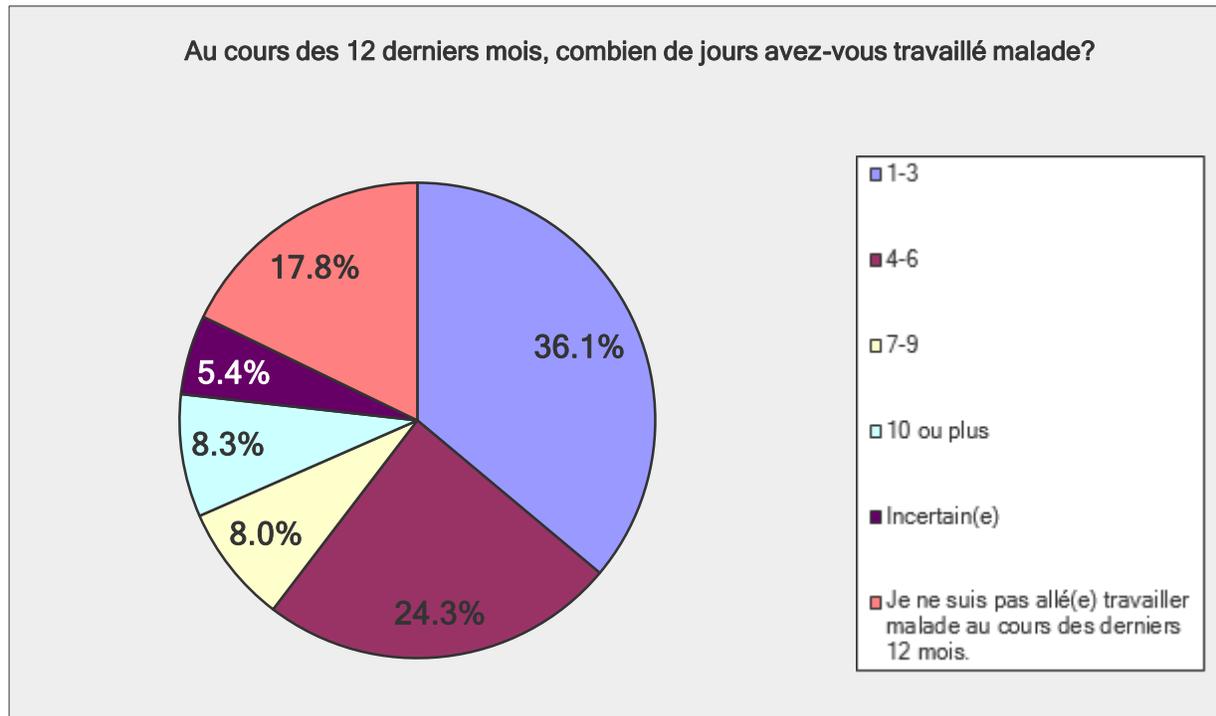
La Question 19 invitait les FI ayant répondu qu'on leur avait refusé leur(s) demande(s) à préciser le motif du refus. Il y a eu 91 réponses à cette question, mais seulement 88 répondants ont indiqué que leurs demandes avaient été refusées. De ces 91 réponses, seulement deux catégories sont ressorties : 20 réponses (22%) faisaient état des nécessités du service comme motif et 10 réponses (11%), d'une méfiance des gestionnaires ou de l'obligation de présenter un certificat médical. Les autres réponses étaient trop spécifiques pour les catégoriser ou pour garantir l'anonymat.

Question 20 : Aller travailler malade



D'après les 1329 réponses à la Question 20, 80% des FI sont allés travailler malades au cours des 12 derniers mois, tandis que seulement 20% ne l'ont pas fait.

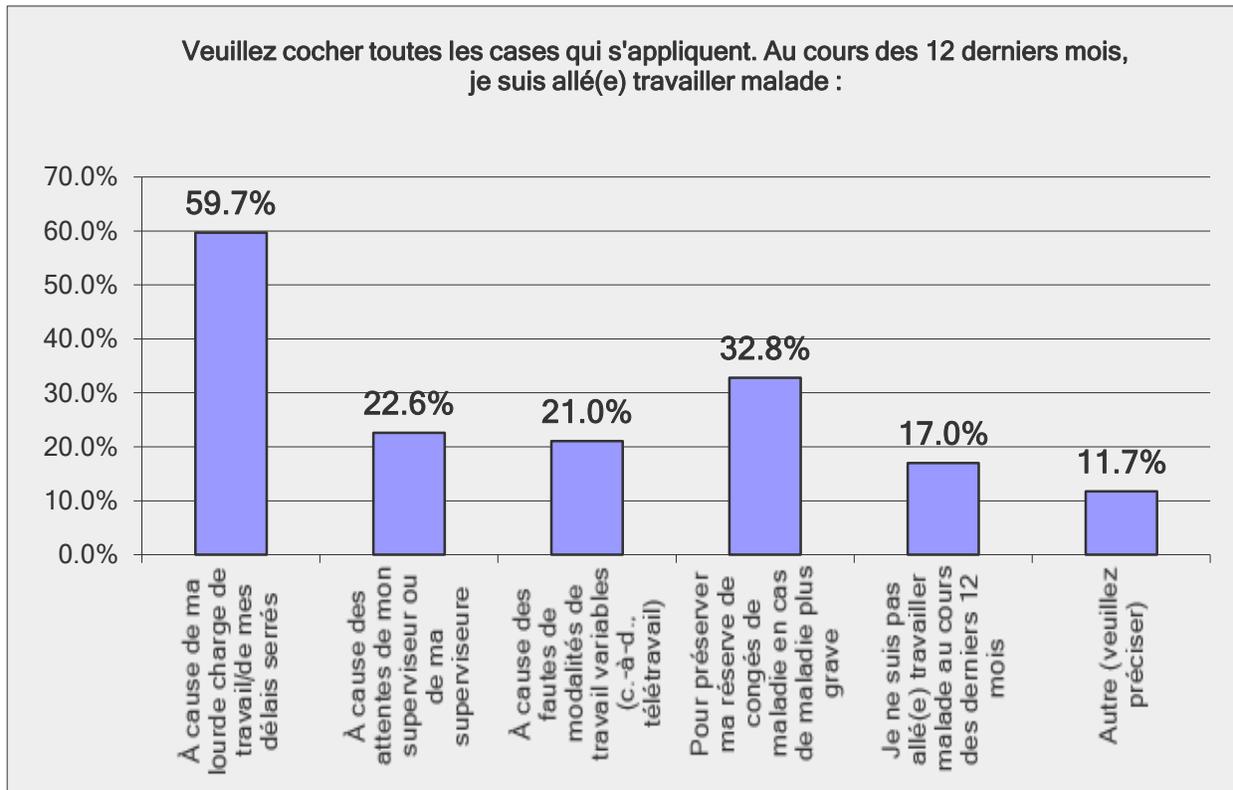
Question 21 : Nombre de jours à avoir travaillé malade



Plus du tiers des FI (36%) ont travaillé malades 1-3 jours. Un autre tiers (32%) ont travaillé malades entre 4 et 9 jours. Enfin, 8% des FI ont travaillé malades 10 jours ou plus.

Par conséquent, parmi ceux et celles qui ont travaillé malades, près de la moitié (47%) l'ont fait 3 jours ou moins et l'autre moitié (53%), 4 jours ou plus.

Question 22 : Motifs d'avoir travaillé malade

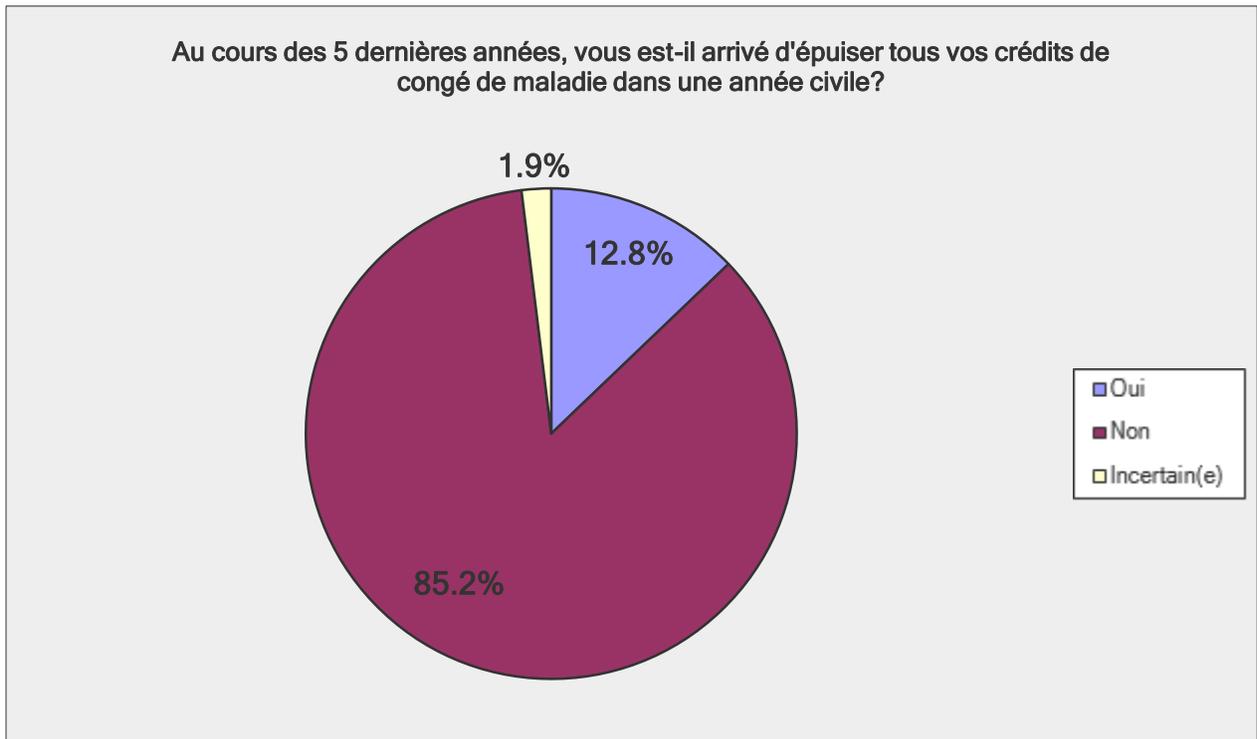


N : 1288

Parmi les 1069 répondants à la Question 22 qui ont travaillé malades, près des trois quarts (72%) l'ont fait à cause de leur lourde charge de travail ou de leurs délais serrés. La deuxième réponse qui revenait le plus souvent parmi ces 1069 était pour préserver leur réserve de congés de maladie en cas de maladie plus grave (39,5%). Comme les pourcentages de motifs d'avoir travaillé malade atteignent presque 150%, il est manifeste qu'un certain nombre de FI qui ont travaillé malades l'ont fait pour plusieurs motifs, plutôt qu'un seul, le plus courant étant la lourde charge de travail.

Dans la catégorie « Autre », des 151 motifs invoqués par les FI, les plus courants étaient notamment l'intégrité personnelle (aller travailler malade à cause de l'éthique du travail personnelle, d'un sentiment de culpabilité, etc.) (23%), ne pas être « suffisamment » malade pour s'absenter du travail (13%) et les nécessités du service (7%).

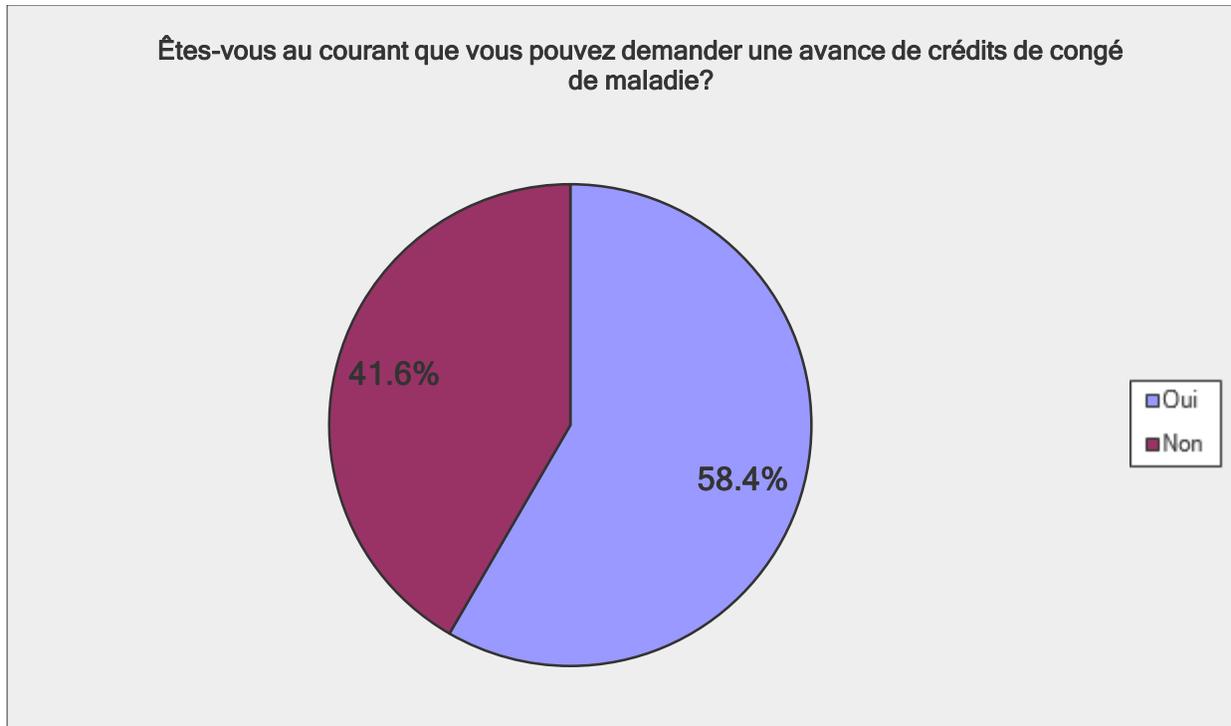
Question 23 : Utilisation des crédits de congé de maladie



N : 1339

D'après les 1339 réponses à la Question 23, environ 13% des FI ont épuisé tous leurs crédits de congé de maladie et 85% ne l'ont pas fait.

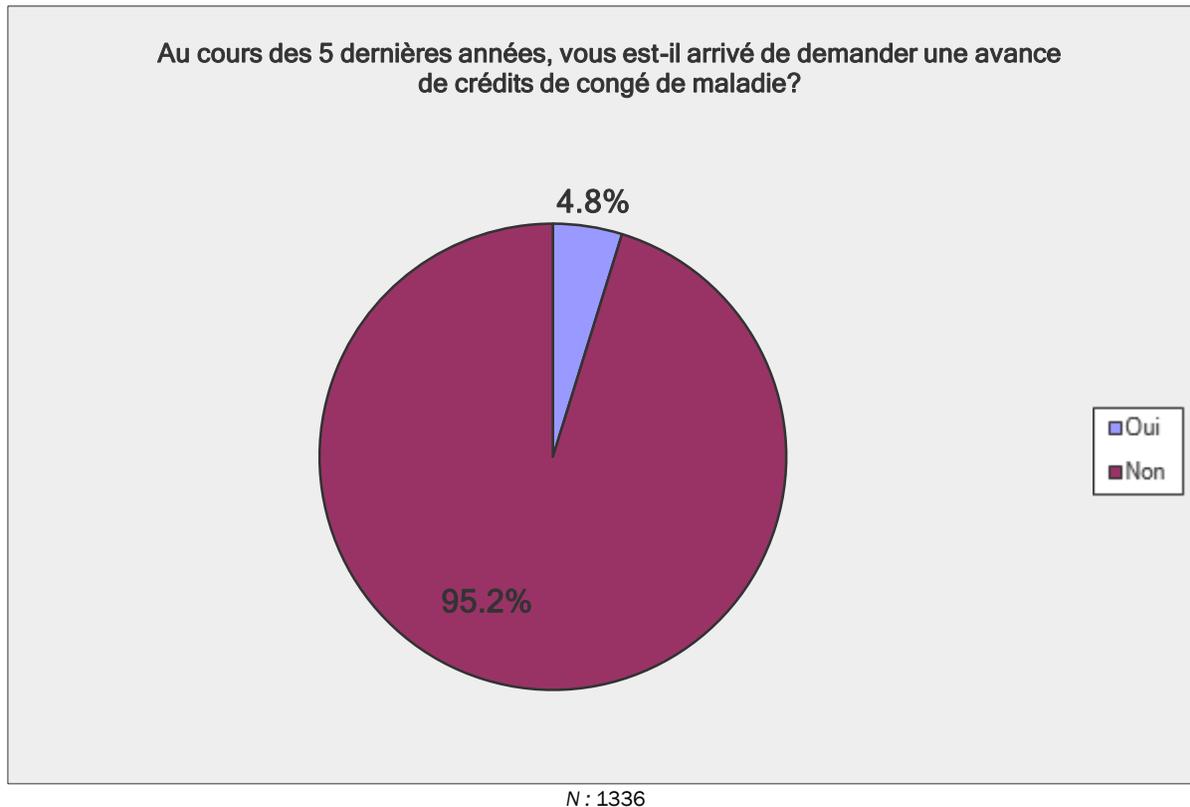
Question 24 : Au courant de la possibilité de demander une avance de crédits de congé de maladie



N : 1328

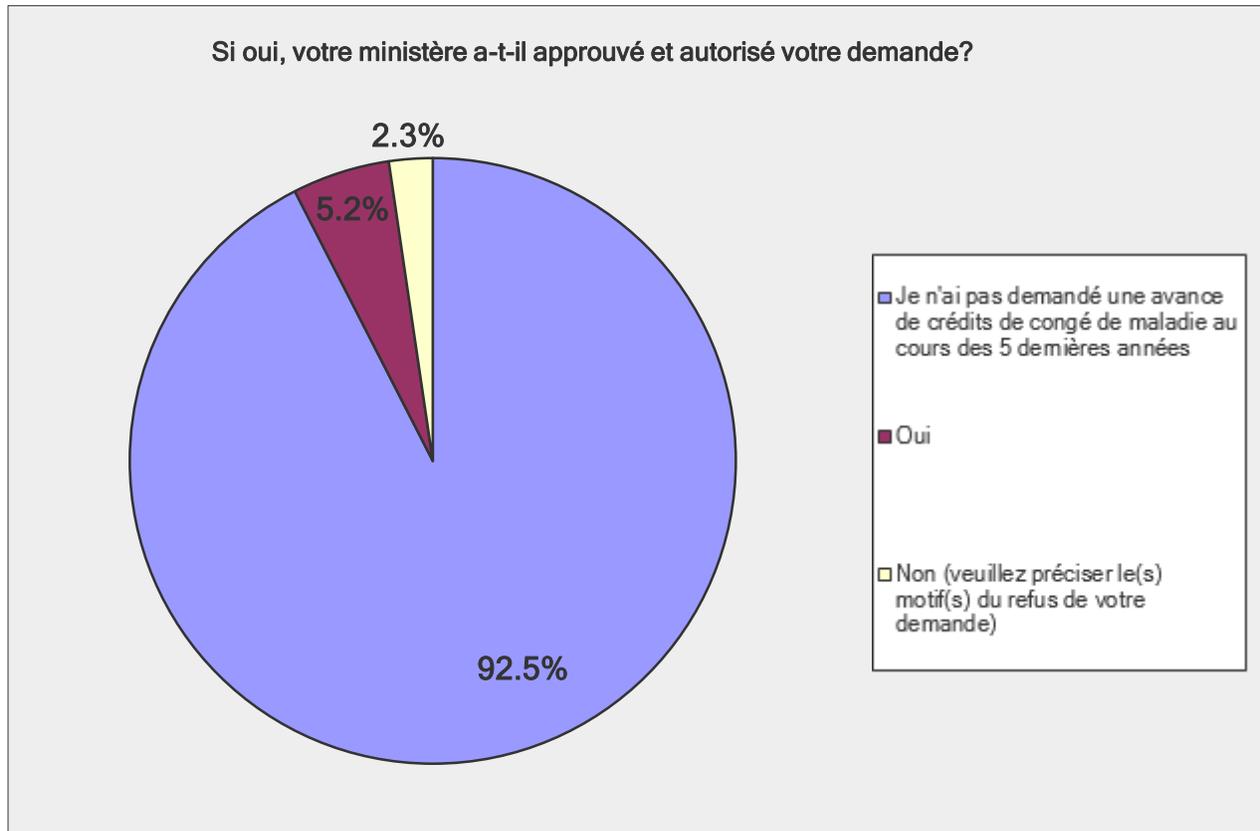
D'après les 1328 réponses à la Question 24, près de 60% des FI sont au courant qu'ils peuvent demander une avance de crédits de congé de maladie et plus de 40% des FI ne le sont pas.

Question 25 : Demandes d'avance de crédits de congé de maladie



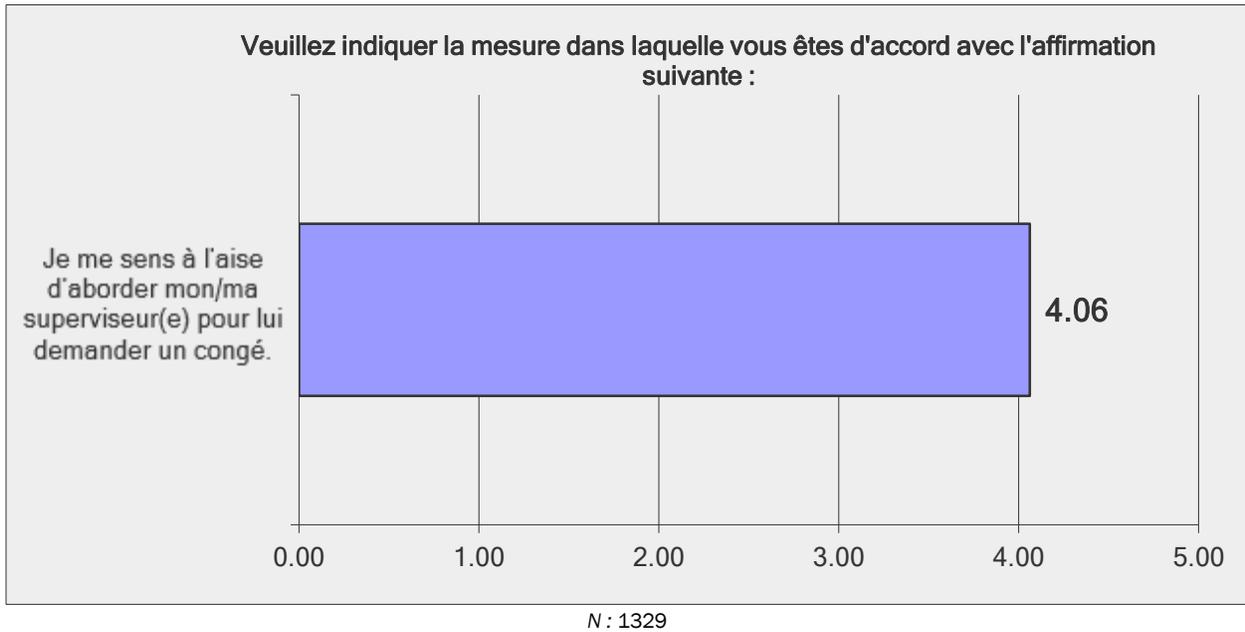
D'après les 1338 réponses à la Question 25, très peu de FI ont demandé une avance de crédits de congé de maladie au cours des 5 dernières années. Par conséquent, environ 8% de ceux et celles qui ont répondu qu'ils étaient au courant de la possibilité de demander une avance de crédits de congé de maladie en ont effectivement demandé une.

Question 26 : Autorisation d'avances de crédits de congé de maladie



Des 68 répondants qui ont déclaré à la Question 26 avoir demandé une avance de crédits de congé de maladie, 47 (69%) ont vu leurs demandes approuvées et 21 (31%), refusées. Par conséquent, environ les deux tiers des demandes d'avance de crédits de congé de maladie ont été approuvées et l'autre tiers, refusées.

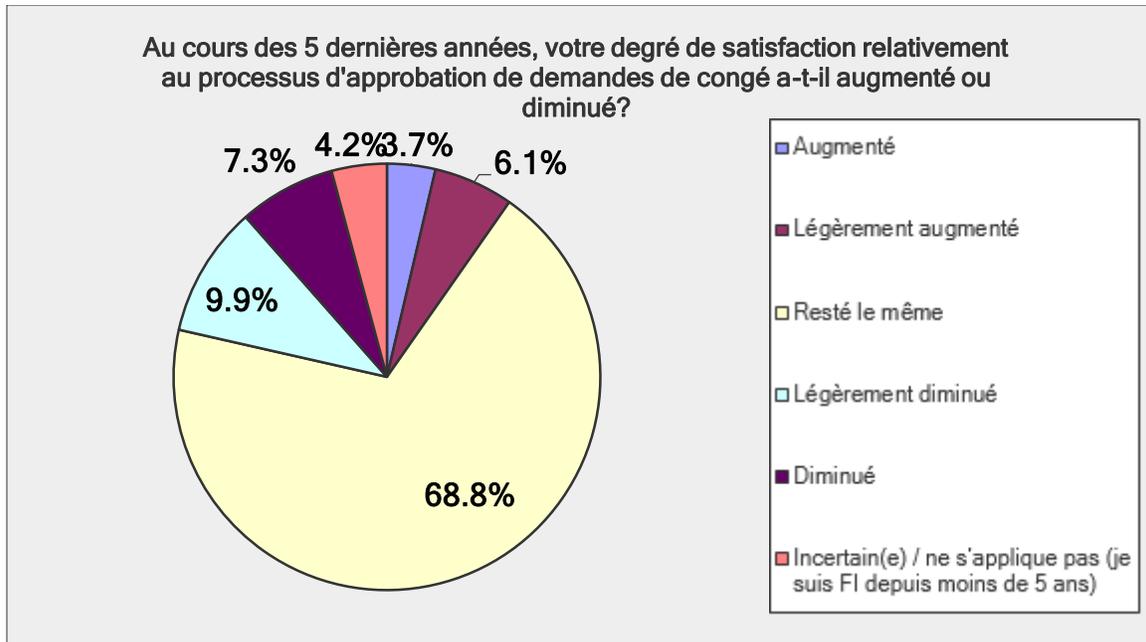
Question 27 : Se sentir à l'aise de demander un congé



Cette question portait sur une échelle de 1 à 5, 1 étant « Fortement en désaccord » et 5, « Fortement d'accord ».

D'après les résultats des réponses à la Question 27, en règle générale, les FI se sentent très à l'aise d'aborder leur gestionnaire pour lui demander un congé.

Question 28 : Évolution de l'approbation de demandes de congé au fil du temps

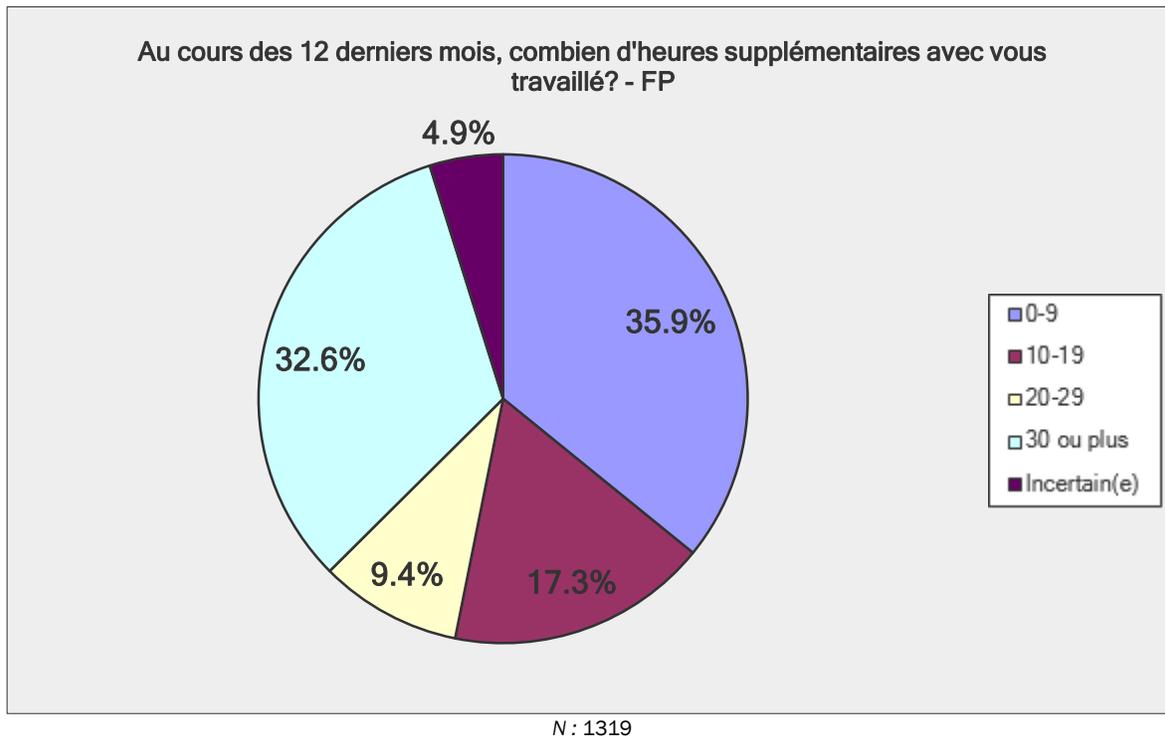


La majorité des FI estiment que le processus d'approbation des demandes de congé n'a pas changé au cours des 5 dernières années.

Plus de 17% des FI estiment que leur degré de satisfaction relativement au processus d'approbation a diminué au cours des 5 dernières années en comparaison de moins de 10% des FI qui estiment que leur degré de satisfaction a augmenté.

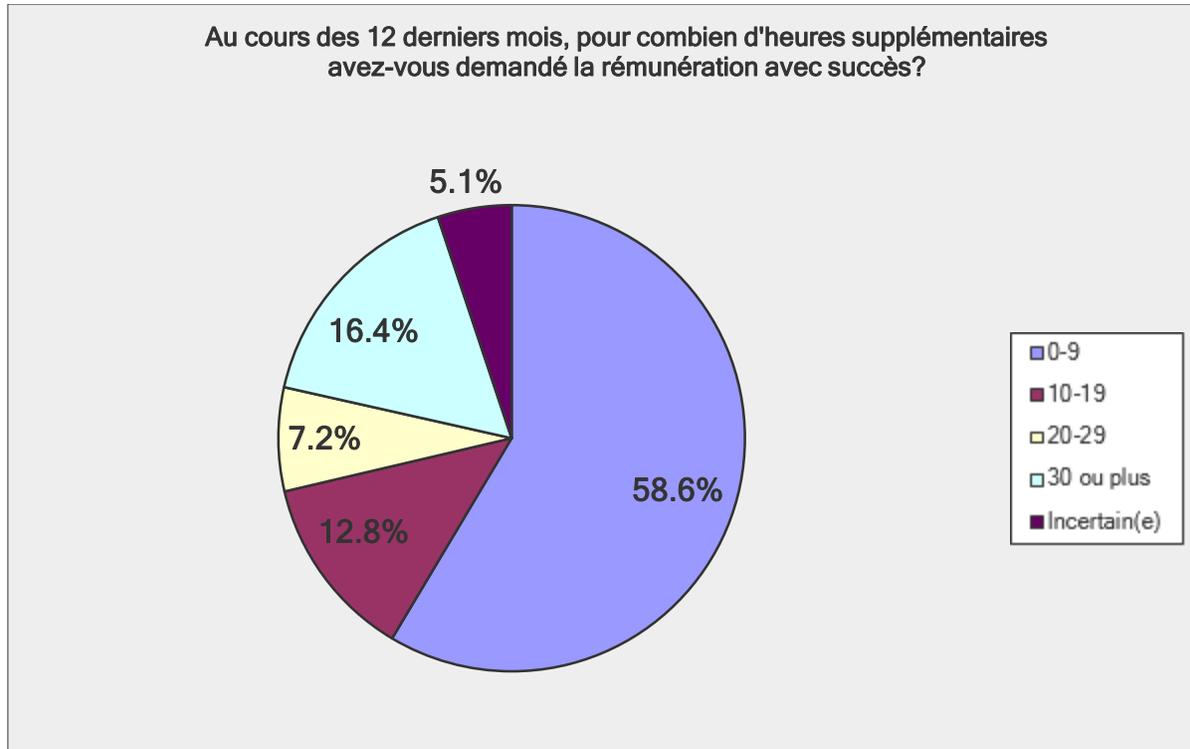
Section 3 – Conciliation travail/vie

Question 29 : Heures supplémentaires travaillées



Les FI travaillent en moyenne 10-19 heures supplémentaires par année, la réponse médiane pour les heures supplémentaires travaillées se situant à 10-19. En outre, près du tiers des FI ont travaillé 30 heures supplémentaires ou plus, tandis que plus du tiers des FI ont travaillé 9 heures supplémentaires ou moins.

Question 30 : Rémunération des heures supplémentaires demandée avec succès

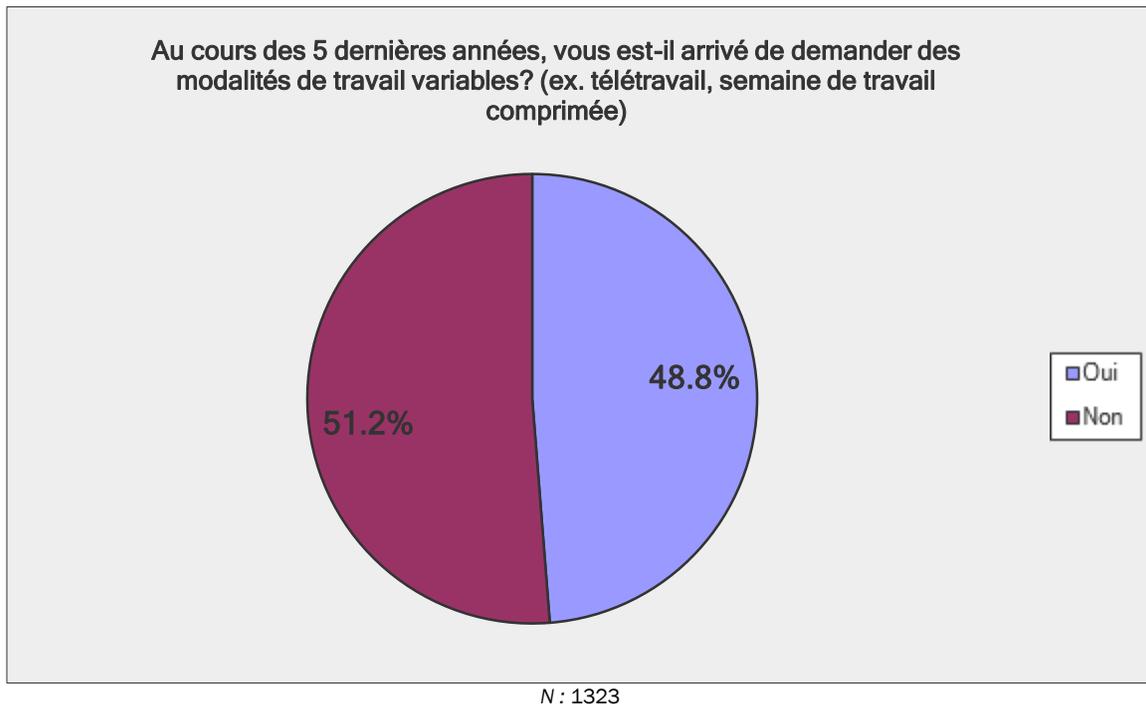


N : 1308

Quoique les FI travaillent en moyenne 10-19 heures, ils ont demandé la rémunération d'un moins grand nombre d'heures, 59% des FI ayant demandé la rémunération de 9 heures ou moins.

En outre, seulement 16% des FI ont demandé la rémunération de 30 heures ou plus, alors que près de 33% travaillent 20 heures. Par conséquent, seulement environ la moitié des FI qui travaillent 30 heures ou plus ont finalement demandé la rémunération de 30 heures ou plus.

Question 31 : Demandes de modalités de travail variables



La proportion de FI qui ont demandé des modalités de travail variables au cours des 5 dernières années par rapport à ceux et celles qui ne l'ont pas fait est à peu près égale, 49% c. 51% respectivement.

Question 32 : Catégories de demandes de modalités de travail variables

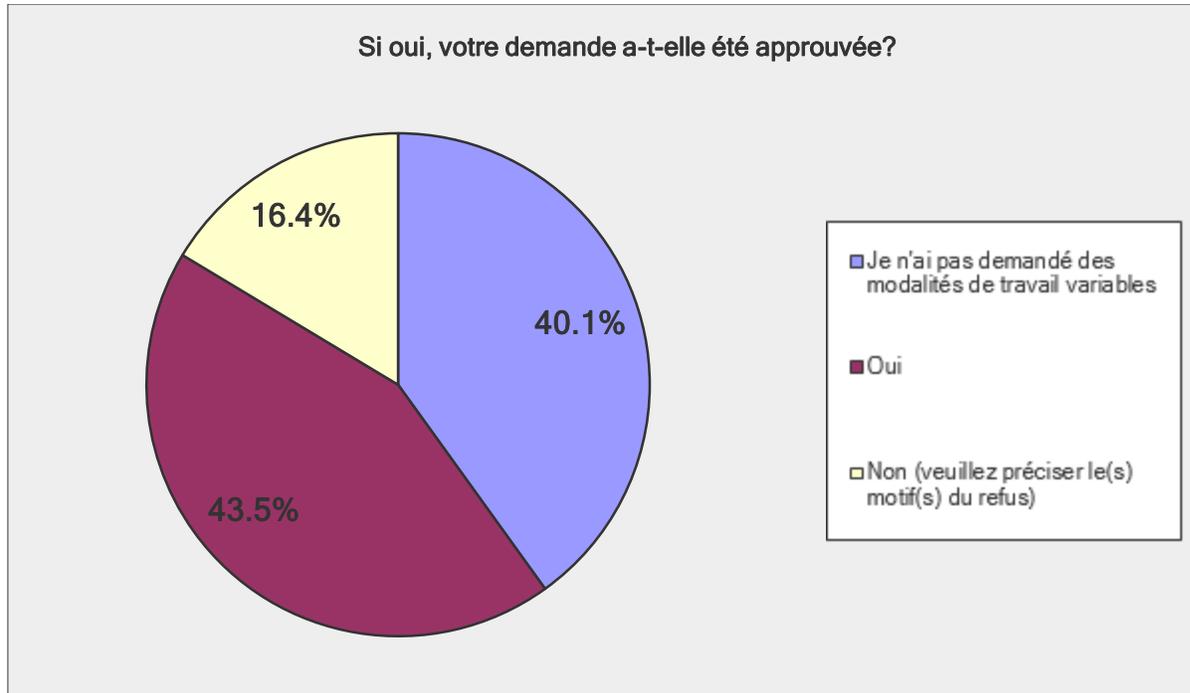
Catégorie	Nombre de réponses
Semaine de travail comprimée	251
Télétravail / Travail de la maison	190
Congé avec étalement du revenu	22
Temps partiel	12
Horaire variable	30
Autre	114

N : 619

Plus de 70% des demandes de modalités de travail variables visaient soit la semaine de travail comprimée (plus de 40% des réponses), soit le télétravail / travail de la maison (plus de 30% des réponses). La catégorie « Autre » regroupe les réponses qui tombaient hors de cette catégorie, mais qui étaient trop spécifiques pour mériter leur propre catégorie générale; c'est pourquoi elles restent anonymes.

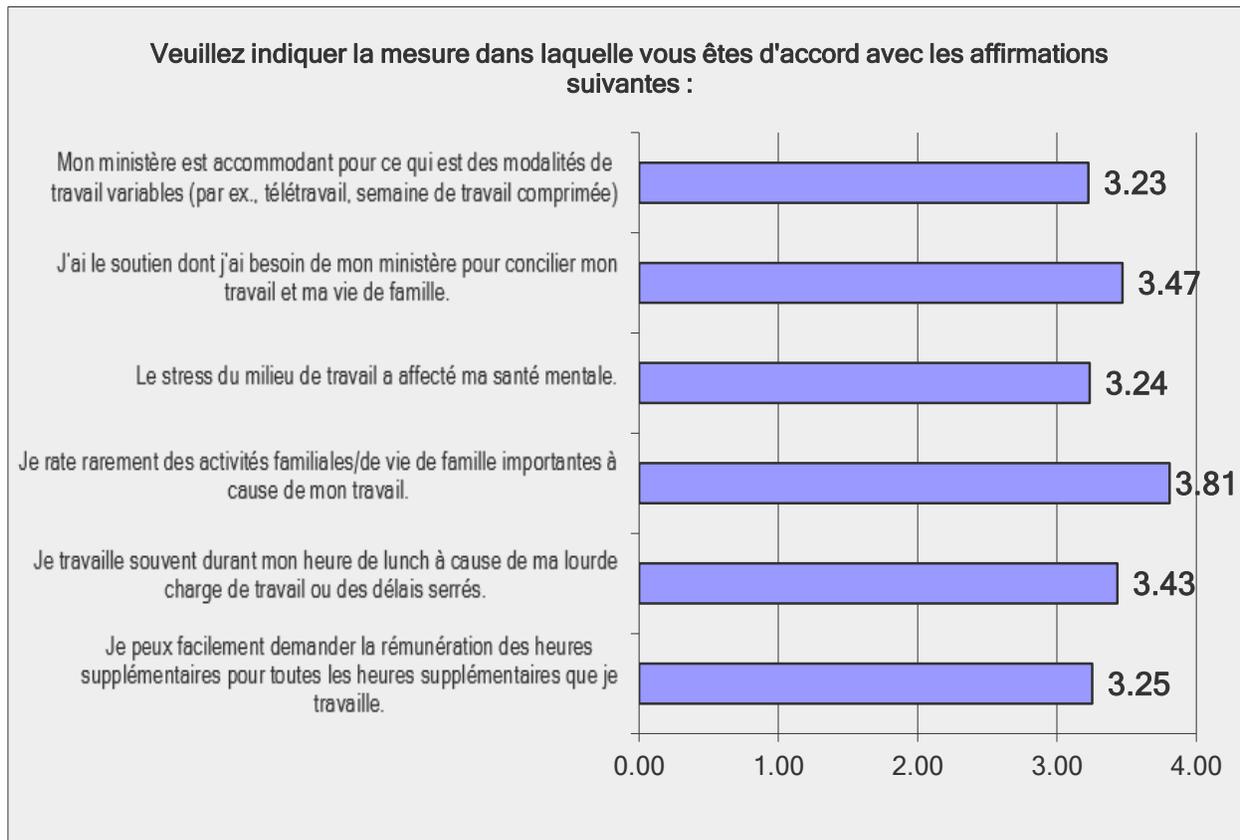
96% des FI qui ont répondu « Oui » à la Question 31 ont répondu à cette question.

Question 33 : Approbation de demandes de modalités de travail variables



La majorité des FI voient leurs demandes de modalités de travail variables approuvées. 73% des FI (près des trois quarts) ont vu leurs demandes de modalités de travail variables approuvées et 27%, refusées.

Question 34 : Énoncés d'opinions concernant la conciliation travail/vie



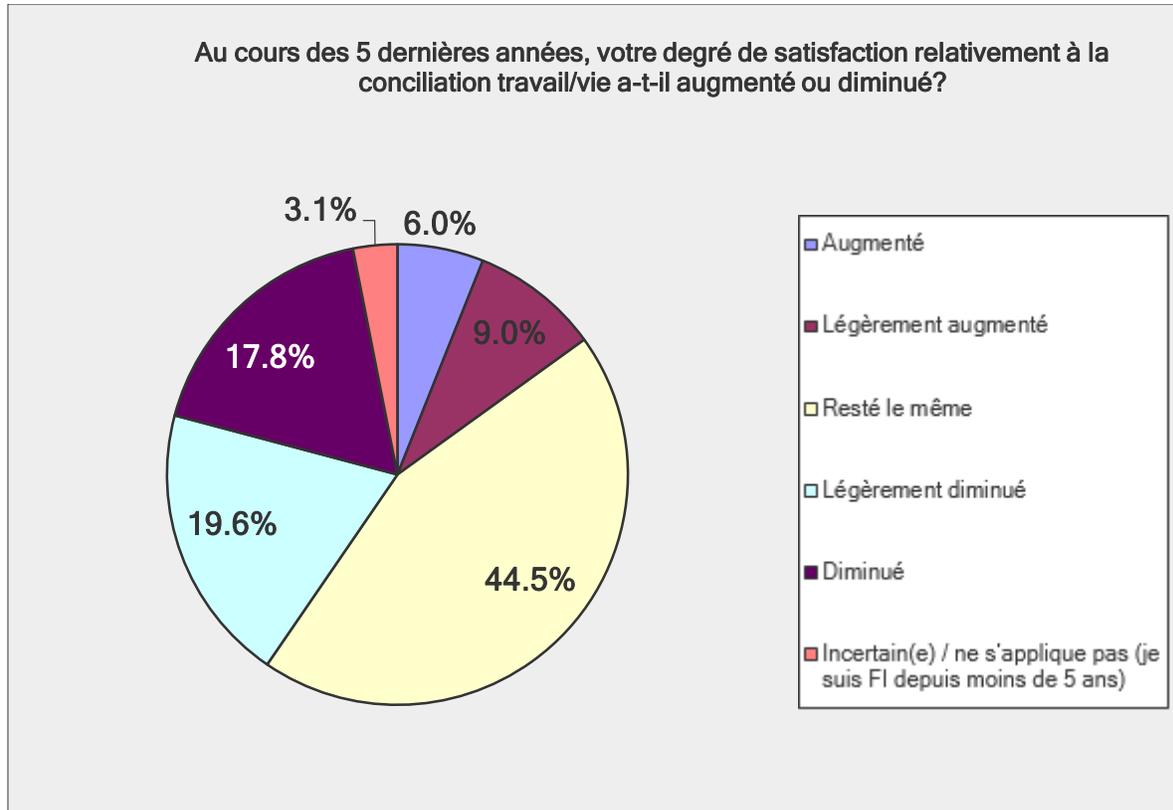
Cette question portait sur une échelle de 1 à 5, 1 étant « Fortement en désaccord » et 5, « Fortement d'accord ».

Les FI, en règle générale, éprouvent des sentiments ambivalents concernant leur conciliation travail/vie. L'affirmation qui obtient le score le plus élevé a été « Je rate rarement des activités familiales/de vie de famille importantes à cause de mon travail », avec une moyenne de 3,81 sur 5. C'est la seule affirmation ayant suscité une réponse généralement positive.

Les autres réponses tombent dans la catégorie « ambivalente ». La catégorie ayant récolté le score le plus faible était les modalités de travail variables, soit « Mon ministère est accommodant pour ce qui est des modalités de travail variables », avec un score de 3,23 sur 5.

Ces résultats sont généralement différents de ceux de la Question 9 du SAFF 2014, qui indiquent que 78% des FI éprouvent des sentiments positifs au sujet de leur conciliation travail/vie (en comparaison de 56% des FI pour la Question 34). En outre, ils sont différents de ceux de la Question 10 du SAFF, qui indiquaient 67% de sentiments positifs (par rapport à 44% pour la Question 34).

Question 35 : Degré de satisfaction relativement à la conciliation travail/vie au fil du temps

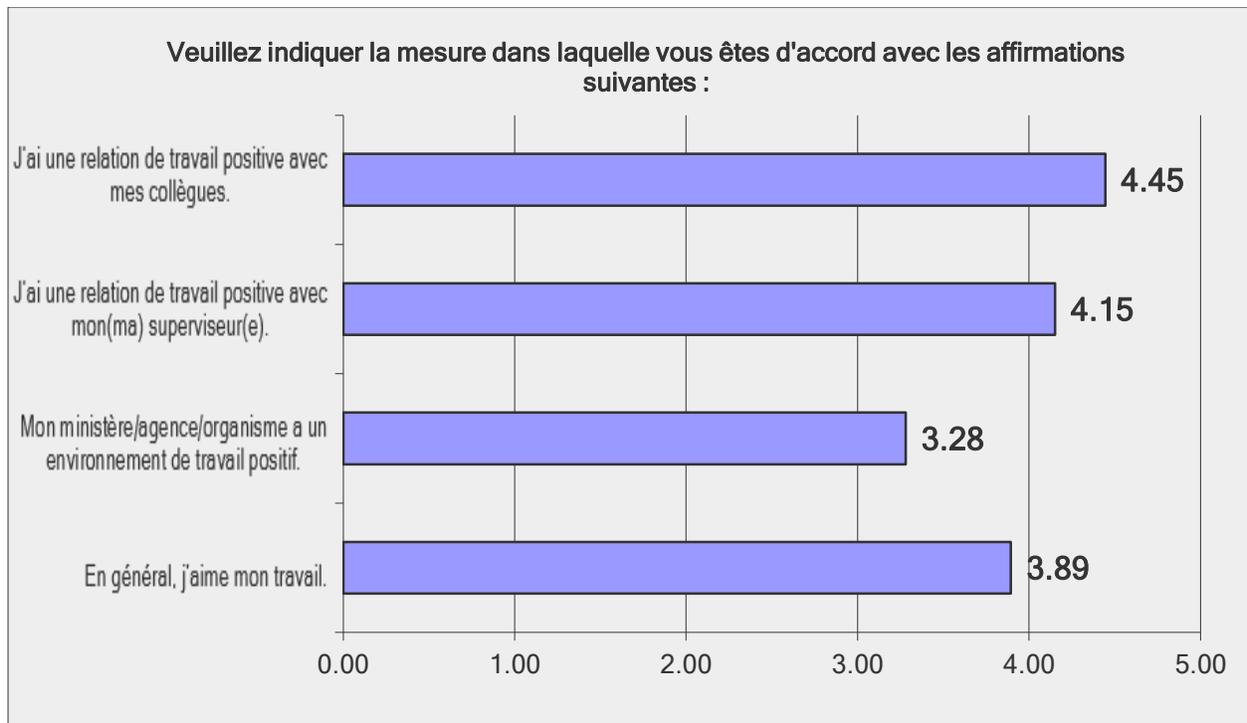


N : 1323

37% des FI estiment que leur degré de satisfaction relativement à la conciliation travail/vie a diminué au cours des 5 dernières années, tandis que moins de la moitié de ce pourcentage (15% des FI) estiment qu'il a augmenté. Près de la moitié des FI (45%) estiment que leur degré de satisfaction est resté le même.

Section 4 – Satisfaction professionnelle / Généralités

Question 36 : Énoncés d'opinions relativement à la satisfaction professionnelle / l'environnement de travail

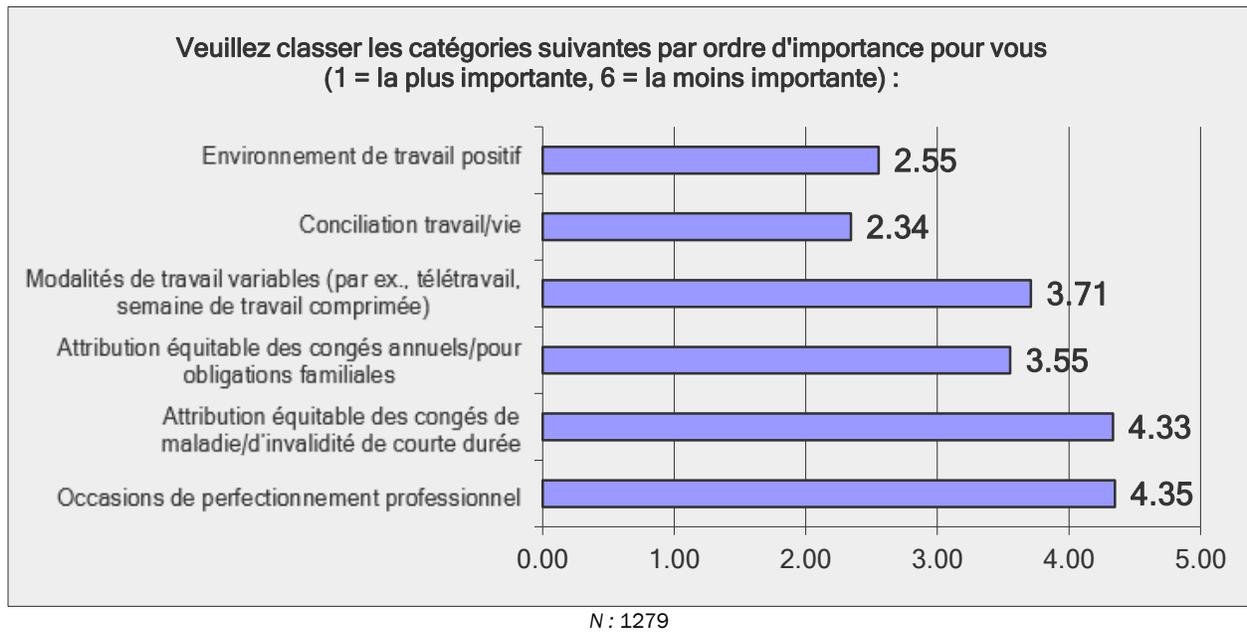


N : 1289

Cette question portait sur une échelle de 1 à 5, 1 étant « Fortement en désaccord » et 5, « Fortement d'accord ».

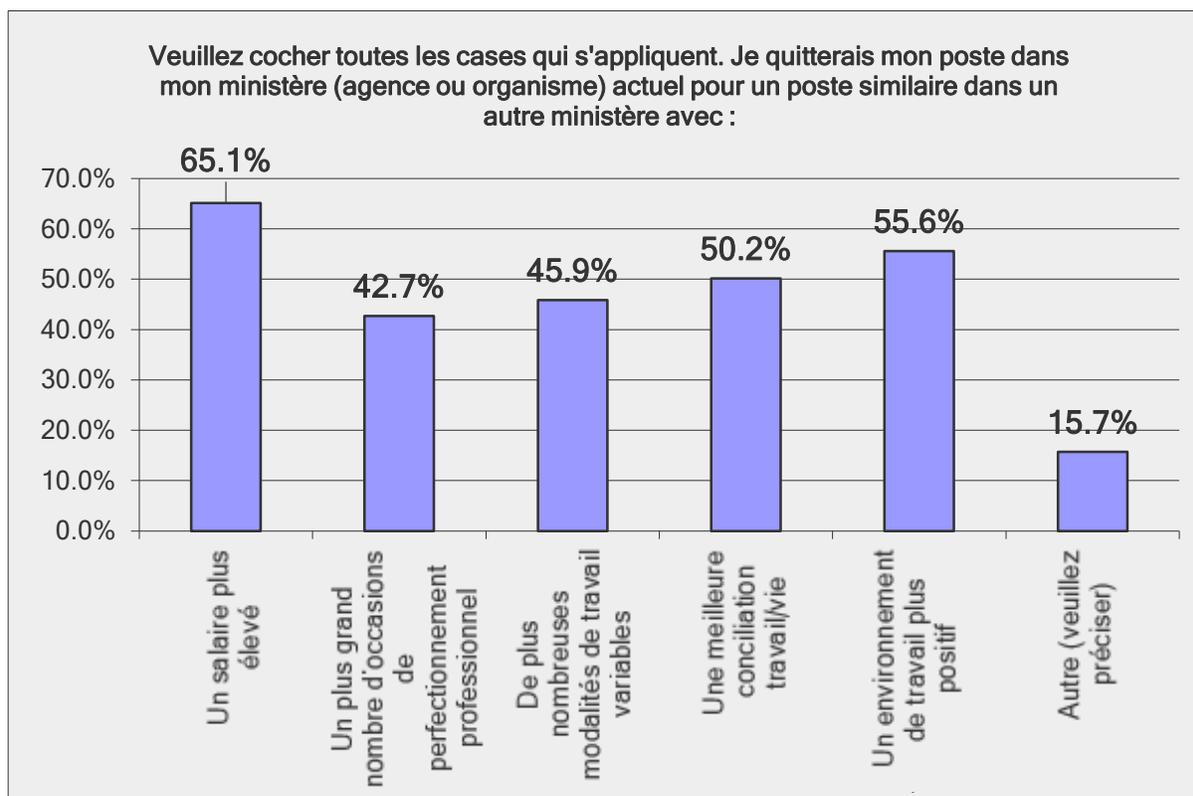
Les FI estiment avoir une relation de travail de bonne à excellente avec leurs collègues (score moyen de 4,45 sur 5 avec leurs collègues et de 4,15 avec leurs superviseurs). Cependant, la plupart éprouvent des sentiments ambivalents au sujet de l'environnement de travail dans leur ministère, avec un score moyen de 3,28 sur 5. Enfin, les FI se montrent généralement positifs pour ce qui est de leur poste, avec un score moyen de 3,89 sur 5.

Question 37 : Importance catégorielle des thèmes du sondage



La conciliation travail/vie et l'environnement de travail positif constituent les priorités les plus importantes pour les FI, avec un score moyen de 2,34 et 2,55 respectivement. Les modalités de travail variables et l'attribution équitable des congés annuels / pour obligations familiales revêtent une importance moyenne, tandis que le perfectionnement professionnel et l'attribution équitable des congés de maladie viennent au dernier rang.

Question 38 : Facteurs de motivation à un changement de ministère



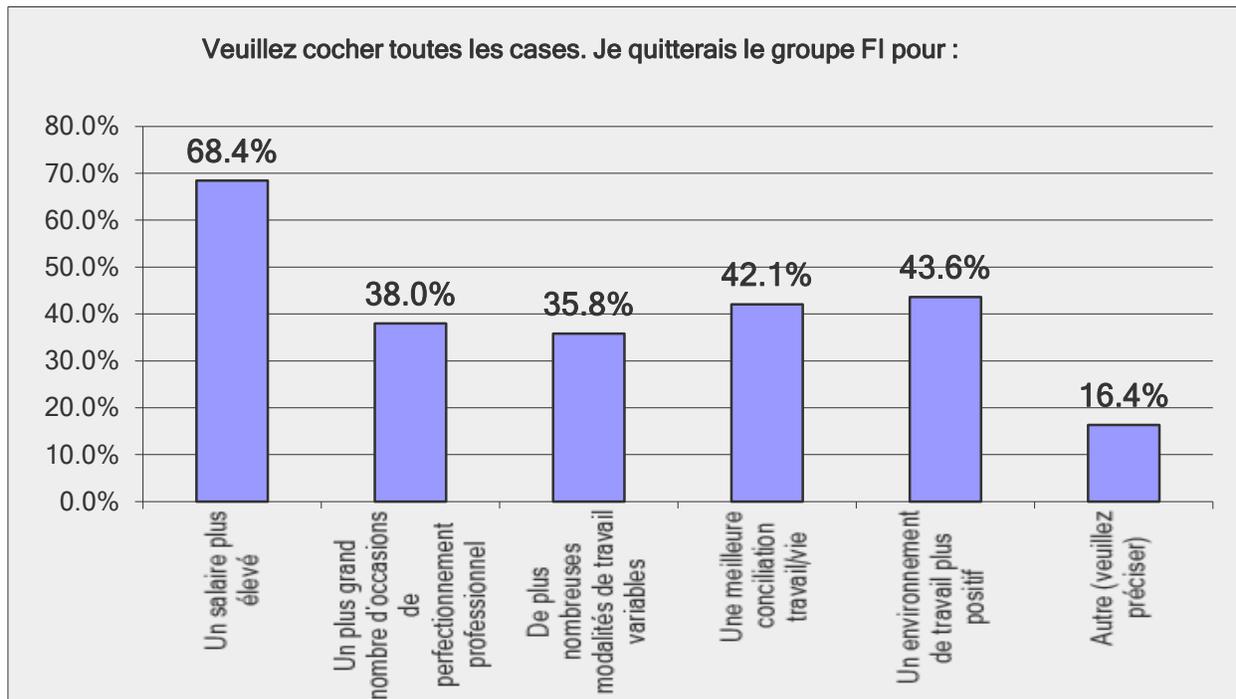
N : 1279

Il y a lieu de noter que 1279 des 1456 répondants au sondage ont répondu à cette question (87%). Par conséquent, plus de la moitié des FI quitteraient leur poste dans leur ministère actuel pour un poste similaire dans un autre ministère pour au moins un motif.

Un salaire plus élevé a obtenu le taux de réponses le plus élevé (65%), suivi d'un environnement de travail plus positif (56%) et d'une meilleure conciliation travail/vie (50%). Les réponses dans la catégorie « Autre » incluaient un changement de direction, des occasions d'avancement, l'emplacement et un changement de décor. En outre, dans la catégorie « Autre », 25 FI ont répondu qu'ils sont heureux là où ils se trouvent et qu'ils ne quitteraient pas leur ministère.

En règle générale, ces résultats sont différents de ceux du SAFF 2014, dans ce sens que 60% avaient déclaré qu'ils ne changeraient pas de ministère pour un « poste comparable ailleurs dans la fonction publique fédérale », tandis que plus de la moitié ont déclaré à la Question 38 qu'ils changeraient.

Question 39 : Facteurs de motivation à quitter le groupe FI



N: 1162

Il y a lieu de noter que 1162 (80%) des 1456 répondants au sondage ont répondu à cette question. Par conséquent, plus de la moitié des FI quitteraient le groupe FI pour un salaire plus élevé.

Plus des deux tiers des répondants à la Question 39 quitteraient le groupe FI pour un salaire plus élevé. Viennent au deuxième rang un environnement de travail plus positif et une meilleure conciliation travail/vie, avec 44% et 42% respectivement. Un plus grand nombre d'occasions de perfectionnement professionnel et de plus nombreuses modalités de travail variables ont également obtenu des scores. Les réponses dans la catégorie « Autre » incluaient avoir un plus grand impact, un traitement plus équitable, des occasions/responsabilités plus nombreuses et un changement de décor.

En outre, une plus grande proportion de FI ont répondu qu'ils ne quitteraient pas le groupe FI par rapport à ceux et celles qui quitteraient leur ministère. Deux fois plus de FI ont déclaré qu'ils ne quitteraient pas le groupe FI (51 répondants) à la Question 39 par rapport à ceux et celles qui ne quitteraient pas leur ministère (25) à la Question 40.

Question 40 : Dernier commentaire (question ouverte)

Étant donné que cette question donnait aux FI la chance d'aborder n'importe quel sujet, et compte tenu du caractère spécifique des réponses, les réponses à cette question, tout comme dans le cas des questions ouvertes antérieures, ne peuvent être communiquées par souci de respect de l'anonymat. Par conséquent, les réponses ne peuvent faire l'objet de discussion que sur le plan général.

Des 1456 répondants au sondage, 238 ont opté pour un dernier commentaire (16%). De nombreux sujets ont été abordés, le principal étant des préoccupations relatives aux congés de maladie.